

## POURPARLERS DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: 2-6 AOÛT 2010

Du 2 au 6 août 2010, les délégués se réunissent à Bonn, Allemagne, pour la onzième session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC AWG-LCA 11) et la treizième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 13). L'AWG-LCA 11 examinera le texte révisé de la présidente distribué en juillet. Le texte contient des sections portant sur la vision commune, l'atténuation, l'adaptation, le financement, la technologie et le renforcement des capacités. On s'attend à ce que les discussions portent sur l'atténuation par les pays développés, l'atténuation par les pays en développement, les arrangements institutionnels en matière de financement, et les approches d'atténuation des changements climatiques basées sur le marché.

L'AWG-KP 13 se concentrera sur: l'échelle des réductions des émissions pour les parties à l'Annexe I du Protocole; les questions juridiques, incluant le décalage possible entre la première période d'engagement du Protocole (2008-2012) et les périodes d'engagement subséquentes; et d'"autres" questions telles que l'utilisation des terres, le changement dans l'affectation des terres et la foresterie (UTCATF). Il y aura également un atelier en session sur l'"échelle des réductions des émissions globales à réaliser par les parties à l'Annexe I et la contribution des parties à l'Annexe I, individuellement ou conjointement, à cette échelle".

Les résultats des travaux de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP seront présentés à la seizième Conférence des parties à la CCNUCC (CdP16) et la sixième Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties (CdP/RdP 6) à Cancún, Mexique, du 29 novembre au 10 décembre 2010.

### BRÈF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par la mise en place de la CCNUCC en 1992, qui a établi le cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre, aux fins d'éviter "les interférences anthropiques dangereuses" avec le système climatique. La CCNUCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte aujourd'hui 194 parties.

En décembre 1997, les délégués à la troisième Conférence des parties (CdP 3) tenue à Kyoto, Japon, avaient convenu d'un protocole, relevant de la CCNUCC, engageant les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché à réaliser des objectifs de réduction de leurs émissions. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC, se sont ainsi engagés à réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre, de manière à abaisser les niveaux d'une moyenne de 5.2% par rapport à ceux de 1990, et ce, au cours de la période entre 2008-2012 (la première période

d'engagement), avec des objectifs spécifiques, variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 190 parties.

En 2005, lors de la première Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 1), tenue à Montréal, Canada, les parties ont établi l'AWG-KP en vertu de l'Article 3.9 du Protocole, qui donne mandat de considérer de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au moins sept ans avant l'expiration de la première période d'engagement. En outre, le CdP 11 a décidé, à Montréal, d'examiner la coopération à long terme au titre de la Convention à travers une série de quatre ateliers connus sous le nom de "Dialogue de la Convention", qui s'est poursuivie jusqu'à la CdP 13.

**FEUILLE DE ROUTE DE BALI:** La CdP 13 et la CdP/RdP 3 ont eu lieu en décembre 2007 à Bali, Indonésie. Les négociations ont abouti à l'adoption du Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13), établissant l'AWG-LCA chargé de se concentrer sur les éléments clés de la coopération à long terme, déterminés au cours du Dialogue de la Convention, à savoir: l'atténuation, l'adaptation, le financement, de même que la technologie et le renforcement des capacités. La Conférence de Bali a également permis l'accord des parties sur un processus biennal, la Feuille de route de Bali, qui couvre "les trajectoires" des négociations menées au titre de la Convention et du Protocole et qui fixe la date butoir pour l'achèvement des négociations à la CdP 15 et la CdP/RdP 5 à Copenhague en décembre 2009.

**DE BALI À COPENHAGUE:** En 2008, les deux AWG ont tenu quatre sessions de négociation parallèles: avril à Bangkok, Thaïlande; juin à Bonn, Allemagne; août à Accra, Ghana; et décembre à Poznań, Pologne. En 2009, les AWG se sont réunis en avril, juin et août à Bonn, Allemagne; octobre à Bangkok, Thaïlande; novembre à Barcelone, Espagne; et décembre à Copenhague, Danemark.

**AWG-LCA:** En ce qui concerne l'AWG-LCA, la première partie de 2009 a été consacrée à l'élaboration du projet de texte de négociation. Ce processus a abouti à un texte d'environ 200 pages couvrant l'ensemble des éléments fondamentaux du Plan d'action de Bali. En raison de la longueur du texte, les délégués ont commencé à produire des documents non officiels, des guides de lecture, des tableaux et des matrices visant à rendre le texte de négociation plus facile à gérer. Le résultat a été une série de documents non officiels transmis à Copenhague en annexe au rapport de la réunion. Au moment de leur départ pour Copenhague, beaucoup avaient le sentiment que l'AWG-LCA avait réalisé des progrès satisfaisants sur des questions telles que l'adaptation, la technologie et le renforcement des capacités, mais que de "profondes divergences de vues" persistaient sur certains aspects du financement.

**AWG-KP:** Pour ce qui est de l'AWG-KP, l'accent a été mis sur les "chiffres" en 2009, en particulier, sur les réductions d'émissions globales et individuelles des parties visées à l'Annexe I, au-delà de 2012, lorsque la première période d'engagement du Protocole arrive à terme. Les parties ont également poursuivi l'examen des autres questions du programme de travail de l'AWG-KP, y compris les mécanismes

de flexibilité, l'UTCATF, et les conséquences potentielles des mesures de réponse aux changements climatiques. Les discussions s'appuyaient sur la documentation dont une partie portait sur les propositions d'amendements au Protocole en vertu de l'Article 3.9 (nouveaux engagements pour les parties à l'Annexe I) et l'autre sur le texte relatif aux autres questions, telles que l'UTCATF et les mécanismes de flexibilité. La plupart avait le sentiment qu'aucun progrès significatif n'avait été accompli sur les objectifs globaux et individuels des parties à l'Annexe I, et des divergences sont également apparues entre pays développés et pays en développement sur la question de savoir si le résultat de Copenhague devrait être un amendement au Protocole de Kyoto ou un nouvel accord unique en vertu des deux AWG.

**CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES:** La conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'est déroulée du 7 au 19 décembre 2009 à Copenhague, Danemark et a englobé la CdP 15 et la CdP/RdP 5, les 31e sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMCE) et l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques et technologiques (OSAST), de même que l'AWG-KP 10 et l'AWG-LCA 8. Plus de 110 dirigeants du monde ont assisté au segment de haut niveau conjoint de la CdP et de la CdP/RdP, du 16 au 18 décembre.

L'événement a été marqué par des controverses liées à la transparence et au processus. Des divergences sont notamment apparues sur la question de savoir si les travaux devraient être menés au sein d'un groupe plus restreint des "amis du président" ou dans des groupes de contact ouverts à tous. Une proposition par la présidence danoise de CdP, de mettre sur la table deux textes reflétant le travail accompli par les AWG, a également donné lieu à des divergences. Nombre de parties ont rejeté le texte danois, demandant à ce que seuls les textes élaborés par les AWG soient utilisés. Au cours de la réunion du segment de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu au sein de groupes composés des grandes économies et des représentants des groupes régionaux et autres groupes de négociation. Tard dans la soirée de vendredi le 18 décembre, ces pourparlers ont finalement abouti à un accord politique intitulé l'"Accord de Copenhague".

Suite à l'adoption de l'Accord par ce groupe, les délégués représentant toutes les parties ont été convoqués à nouveau pour la plénière de clôture de la CdP. Au cours des 13 heures suivantes, ils ont discuté de la transparence du processus et de la question de savoir si la CdP devrait adopter l'Accord de Copenhague. Plusieurs ont soutenu son adoption en tant que décision de la CdP, afin de le rendre opérationnel comme étape vers un "meilleur" accord futur. Quelques pays en développement se sont cependant opposés à l'Accord, conclu au cours de ce qu'ils ont qualifié de processus de négociation "non transparent" et "non démocratique". Finalement, les parties ont convenu d'adopter une décision par laquelle la CdP "prend note" de l'Accord de Copenhague. Les parties ont également établi un processus permettant aux pays d'indiquer leur soutien à l'Accord de Copenhague. En date du 29 juillet 2010, 137 pays avaient indiqué leur soutien à l'Accord. Plus de 80 parties ont également fourni des informations sur leurs objectifs de réduction des émissions et d'autres mesures d'atténuation, conformément à l'Accord.

Le dernier jour de la Conférence sur les changements climatiques de Copenhague, la CdP et la CdP/RdP ont également accepté de prolonger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, en leur demandant de présenter leurs résultats respectifs à la CdP 16 et à la CdP/RdP 6 à Cancún.

**POURPARLERS DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (avril et juin 2010):** Les négociations ont repris en 2010 avec l'AWG-LCA 9 et l'AWG-KP 11, qui ont eu lieu du 9 au 11 avril. Les discussions ont principalement porté sur l'organisation et les méthodes de travail pour 2010, de façon à permettre à chaque AWG d'accomplir son mandat et de présenter ses résultats à Cancún. Lors de l'AWG-LCA, les délégués ont chargé leur présidente de préparer un texte en vue de la session de juin. L'AWG-KP a convenu de continuer de considérer les réductions d'émissions globales et individuelles des parties de l'Annexe I, de même que diverses autres questions.

Les discussions se sont poursuivies à Bonn du 31 mai au 11 juin. Cet événement comprenait l'AWG-LCA 10 et l'AWG-KP 12, de même que les 32e sessions des organes subsidiaires. La réunion de l'OSAST a été marquée par un conflit au sujet de la proposition d'un document technique présentant des options pour limiter l'augmentation des températures mondiales moyennes à 1.5°C et 2°C, par rapport aux niveaux préindustriels. La

proposition de l'alliance des petits États insulaires (AOSIS) a obtenu un large appui, mais a été bloquée par l'Arabie Saoudite, Oman, le Koweït et le Qatar.

Les travaux de l'AWG-LCA 10 ont porté sur le nouveau projet de texte de la présidente. Tard le 10 juin, la présidente de l'AWG-LCA, Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), a fait distribuer un avant-projet de texte révisé, qui pourrait, selon elle, être considéré par l'AWG-LCA 11. Certains pays en développement avaient le sentiment que l'avant-projet était "non équilibré" et qu'il ne devrait pas être utilisé en tant que base de négociation en août, à moins que leurs vues ne soient reflétées de façon plus complète. Une version révisée du texte a été distribuée en juillet.

L'AWG-KP 12 s'est concentré sur les réductions d'émissions des parties à l'Annexe I et les hypothèses sous-jacentes à l'utilisation des mécanismes de flexibilité et l'UTCATF au cours de la période au-delà de 2012. Les délégués ont également abordé les manières d'éviter un décalage entre la première période d'engagement et les suivantes et demandé au Secrétariat de préparer un texte sur les options juridiques.

#### **FAITS MARQUANTS DE L'INTERSESSION**

**SOMMET DU G-20:** Le Sommet du G-20 a eu lieu à Toronto, Canada, les 26 et 27 juin. La déclaration du Sommet a réaffirmé le soutien à l'Accord de Copenhague de la part des pays qui l'ont précédemment appuyé, et a appelé les autres pays à s'y associer. Elle apportait également son soutien au succès de la CdP 16 et à un processus inclusif.

**LA SEPTIÈME RÉUNION DES DIRIGEANTS DU FORUM DES GRANDES ÉCONOMIES SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT:** Cet événement a eu lieu à Rome, Italie, du 30 juin au 1er juillet. Les participants ont souligné la nécessité de mettre en application, rapidement et d'une façon transparente, les dispositions concernant le financement du démarrage rapide de l'Accord de Copenhague. Ils ont également discuté des points de savoir si les objectifs et les actions compris dans l'Accord de Copenhague pourraient être reflétés dans de futurs résultats, si des tels résultats auraient force de loi, et s'ils devraient être contenus dans un instrument ou deux.

**GROUPE CONSULTATIF DE HAUT NIVEAU DES NATIONS UNIES SUR LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE:** Ce groupe a tenu sa deuxième réunion les 12 et 13 juillet à New York. Le groupe a continué à identifier les sources de financement à long terme pour les pays en développement pour atténuer et s'adapter au changement climatique. Il présentera ses recommandations finales en octobre 2010.

**CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET GOUVERNEMENTS AFRICAINS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE:** Cette réunion a eu lieu à Kampala, Ouganda, les 24 et 25 juillet 2010. Les délégués ont apporté leur soutien à la tenue de négociations sur le climat menant à des résultats justes et équitables et ont adopté une proposition pour "rationaliser la structure des négociations africaines en matière de changements climatiques à l'échelon des ministres et des experts".

**QUATRIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE DE COORDINATION DU GROUPE "BASIC":** Cette rencontre des ministres du groupe BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine) s'est tenue à Rio de Janeiro, Brésil, les 25 et 26 juillet. Dans un rapport conjoint, les ministres ont demandé des informations détaillées et complètes au sujet des flux financiers pour le démarrage rapide. Ils ont également insisté sur la différence entre surveillance, notification et vérification (MRV) des engagements de réduction des émissions par les pays développés (dont ils ont indiqué se rapporter à la conformité et à la comparabilité), et la MRV des actions nationales d'atténuation appropriées par les pays en développement (qui se rapportent à la transparence).

**ATELIER PRÉ-SESSION SUR LA COMPTABILITÉ DE LA GESTION DES FORÊTS:** Cet atelier, demandé par l'AWG-KP 12, a eu lieu le 30 juillet à Bonn. L'événement a porté sur des options proposées pour la comptabilité de la gestion forestière, y compris les implications numériques de l'utilisation des niveaux de référence, et les mécanismes d'un éventuel processus de révision.

Pour plus d'information sur tous ces événements, visiter: <http://climate-l.org/>

## FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 11 ET DE L'AWG-KP 13: LUNDI 2 AOÛT 2010

La onzième session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (AWG-LCA 11) et la treizième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 13) se sont ouvertes lundi. L'AWG-KP 13 a porté sur les réductions des émissions des parties visées à l'Annexe I, incluant des ateliers en session sur l'échelle des réductions. L'AWG-LCA 11 a discuté de la préparation du résultat à présenter à la CdP 16, incluant le texte révisé de la présidente.

### AWG-KP

Le président de l'AWG-KP, John Ashe (Antigua et Barbuda), a exposé son objectif de développer un texte de négociation en tant que résultats de l'AWG-KP 11.

Notant l'urgence du défi présenté par le climat, la Secrétaire de direction de la CCNUCC, Christiana Figueres, a déclaré que des décisions doivent être prises, "peut-être d'une façon incrémentale, mais certainement avec des étapes fermes et une résolution inébranlable". Elle a promis un engagement et un appui indéfectibles de la part du Secrétariat, et a encouragé les parties à utiliser Cancún "pour transformer le politiquement possible en politiquement irréversible". Les parties ont alors adopté l'ordre du jour et ont accepté l'organisation des travaux (FCCC/KP/AWG/2010/8-9).

**DÉCLARATIONS D'OUVERTURE:** De nombreuses parties ont félicité Christiana Figueres pour sa nomination comme Secrétaire de direction de la CCNUCC.

Le délégué du Yémen, pour le G-77/CHINE, a exprimé des inquiétudes concernant la lenteur des progrès de l'AWG-KP. Il a demandé à ce que l'accent soit mis sur l'adoption de conclusions sur des réductions d'émissions globales pour les parties à l'Annexe I afin d'éviter un décalage entre les première et deuxième périodes d'engagement. Il a dit que le Protocole de Kyoto est un élément essentiel pour le futur du régime des

changements climatiques et les nouveaux objectifs quantifiés de limitation ou de réduction d'émission (QELROS) doivent être la base des résultats de la CdP/RdP 6 à Cancún.

Le délégué de la Belgique, pour l'UE, a attiré l'attention sur le fait qu'alors que l'UE préférerait un instrument unique et juridiquement contraignant comprenant les éléments essentiels du Protocole, elle est flexible concernant la forme juridique, dans la mesure où l'instrument est contraignant. Il a dit que l'intégrité environnementale du Protocole doit être abordée, en particulier concernant la comptabilité de l'UTCATF et le report des Unités de quantité attribuée (UQA). Il a recommandé des progrès dans le renforcement des mécanismes existants fondés sur des projets et dans l'établissement de nouveaux mécanismes basés sur le marché. Il a réitéré l'engagement de l'UE à une réduction des émissions de 30% si d'autres pays développés réalisent des engagements comparables et les pays en développement économiquement avancés contribuent de façon satisfaisante.

La République Démocratique du Congo, pour le GROUPE AFRICAÏN, avec la Grenade, pour l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), et le Lesotho, pour les PAYS LES MOINS DÉVELOPPÉS (LDC), a noté avec inquiétude le décalage possible entre les première et deuxième périodes d'engagement et a encouragé un travail concluant dans le cadre de l'AWG-KP à Cancún. Le GROUPE AFRICAÏN a également souligné la nécessité d'établir le lien entre les engagements actuels des parties visées à l'Annexe I et la réduction des émissions de 40% d'ici 2020, nécessaire afin de limiter l'augmentation de la température à 2°C, conformément au GIEC.

L'AOSIS a exprimé des inquiétudes quant au niveau global d'ambition, notant que quand l'UTCATF est inclus, les engagements actuels impliqueraient des réductions des émissions de seulement 1-7%. Les LDC ont réclamé une année de référence compatible au Protocole de Kyoto et des règles de l'UTCATF qui ne minent pas les réductions réelles d'émissions, notant que les réductions et les règles en vertu du Protocole de Kyoto ne devraient pas imposer des contraintes aux parties les plus vulnérables.

L'Australie, pour le GROUPE DE COORDINATION, a indiqué que les travaux devraient porter sur l'UTCATF, les mécanismes du marché et les paramètres communs. Le délégué a noté que l'Accord de Copenhague couvre 80% des émissions globales.

La Suisse, pour le GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a soutenu les progrès concernant l'UTCATF, incluant les règles de comptabilité et les données de références de la gestion des forêts. Le délégué a également soutenu l'idée d'identifier les préoccupations communes dans le cadre des deux AWG concernant les engagements de réduction, les mécanismes du marché et l'architecture globale du futur régime.

Le délégué du JAPON n'a pas appuyé l'amendement unique au Protocole de Kyoto et a plaidé pour un cadre au-delà de 2012 qui soit unique, complet et juridiquement contraignant. Il a dit que les AWG devraient aborder les questions communes d'une façon cohérente.

Le Kirghizstan, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT MONTAGNEUX ET ENCLAVÉS, avec le NÉPAL, a encouragé la considération des écosystèmes montagneux dans les négociations. L'ARABIE SAOUDITE a soutenu le progrès des discussions sur les conséquences potentielles.

La NORVÈGE a plaidé pour un accord sur les règles de l'UTCATF avant que des objectifs ne soient convenus par les parties de l'Annexe I. La CHINE a exprimé des inquiétudes face au fait que les parties n'assument pas leurs responsabilités historiques respectives.

**NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES À L'ANNEXE I:** Le président Ashe a présenté le point de l'ordre du jour (FCCC/KP/AWG/2010/9-10; FCCC/KP/AWG/2010/INF.2; FCCC/TP/2010/3; FCCC/KP/AWG/2010/MISCs. 2-5). Il a déclaré que des groupes de contact seraient constitués sur l'échelle des réductions d'émissions ("chiffres"); les "questions diverses", comprenant l'UTCATF, les mécanismes flexibles et les questions méthodologiques; les questions juridiques; et les conséquences potentielles.

**QUESTIONS DIVERSES:** la Secrétaire de direction, Christiana Figueres, a présenté le compte rendu d'une enquête sur les dommages à la propriété de l'ONU et une infraction au code de conduite commise lors de la réunion de juin. Elle a dit que deux représentants du WWF et un d'Oxfam International en étaient responsables.

Beaucoup de conférenciers ont condamné l'action. Le G-77/CHINE a dénoncé le mal traitement "haineux" commis sur la plaque nominative saoudienne et a proposé d'exclure ces organismes. L'UE, le GROUPE DE COORDINATION et TUVALU ont indiqué que les deux organismes avaient présenté des excuses et avaient réagi promptement. Les É.-U. ont indiqué que la CdP, plutôt que le secrétariat, avait l'autorité de décider de telles questions.

Les directeurs d'Oxfam International et du WWF ont présenté des excuses formellement pour l'incident. À la suite de ces excuses, l'ARABIE SAOUDITE a indiqué qu'il ne demanderait pas davantage d'action.

**ATELIER EN SESSION:** Lundi après-midi, un atelier en session s'est tenu sur "l'échelle des réductions des émissions à réaliser par les parties à l'Annexe I globalement et la contribution des parties à l'Annexe I, individuellement ou conjointement à cette échelle".

**Partie I:** Le coprésident de l'atelier, Leon Charles (Grenade), a initié les discussions portant sur la façon dont les parties évaluent le niveau actuel des engagements et l'échelle des réductions des émissions globales des parties à l'Annexe I.

Le représentant du JAPON a souligné que l'approche du haut vers le bas quant à l'établissement des niveaux globaux de réduction des émissions n'est pas politiquement viable pour les parties à l'Annexe I. Il a souligné qu'il existe de multiples voies pour limiter la hausse de la température en dessous de 2°C et que 2020 est scientifiquement arbitraire. Il a souligné que les discussions concernant les réductions des émissions doivent inclure tous les émetteurs importants et que de telles discussions devraient avoir lieu au sein de l'AWG-LCA.

Le délégué de l'INDE a souligné l'accès équitable à l'espace carbone basé sur une part cumulative par habitant pour réaliser la trajectoire de 2°C. Il a conclu que l'occupation disproportionnée de l'espace carbone par les pays développés limite la disponibilité physique de l'espace carbone pour les pays en développement.

Au cours de la discussion suivante, le JAPON a souligné que la responsabilité historique n'est pas une approche pragmatique à l'établissement des objectifs de réduction des émissions, et que les données sur la responsabilité historique ne sont pas assez robustes pour servir de fondement à un accord juridiquement contraignant. L'INDE a indiqué que le droit équitable pourrait impliquer des paiements pour de futures émissions par les pays développés. Le SOUDAN a souligné que la survie doit être la "règle générale" de l'équité.

Le POTSDAM INSTITUTE FOR CLIMATE IMPACT RESEARCH a présenté une méthodologie pour comparer les engagements de réduction de l'Annexe I avec un "objectif brut" excluant l'UTCATF, et a noté une différence significative dans les réductions d'émissions potentielles réelles déclarant, entre autres, que le scénario "business as usual" (BAU), l'UTCATF et le report des surplus d'UQA résultent en une augmentation de la température bien au-dessus de 2°C.

Le représentant de SOUTH CENTRE a indiqué que, en comparaison avec les scénarios BAU, les engagements nominaux globaux de l'Annexe I représentent des réductions des émissions de seulement 1%. Il a réclamé un renforcement des objectifs de façon à "assurer une atténuation réelle". L'OCDE a présenté une évaluation des implications économiques des engagements actuels, notant que les instruments politiques basés sur le marché au niveau national aident à faire face aux coûts de réduction des émissions de l'Annexe I et créent des occasions fiscales à l'échelle domestique. Le SOUDAN et la BOLIVIE ont remis en cause les approches basées sur le marché.

**Partie II:** Les discussions de cette session ont porté sur: les implications quantitatives de l'UTCATF, du commerce d'émission et des mécanismes basés sur des projets sur les réductions des émissions globales par les parties à l'Annexe I; le fait de s'assurer que les efforts, les accomplissements et les

situations nationales sont pris en compte; et leurs implications sur les réductions des émissions par les parties à l'Annexe I globalement.

L'UE a réalisé une présentation sur l'impact de quatre options de règle de comptabilité de l'UTCATF sur les réductions des émissions globales, notant que les différentes règles de comptabilité ont des implications importantes pour les parties de l'Annexe I individuellement, mais que les négociations ont rétréci les différences d'impacts sur différentes parties.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a souligné l'importance de considérer les situations nationales. Elle a plaidé pour la cohérence avec la trajectoire de l'AWG-LCA et pour permettre le report des surplus d'UQA.

La Grenade, pour l'AOSIS, a fait état des options pour améliorer le niveau global d'ambition, incluant en: retirant les surplus développés en engagements de 2020 et excluant les crédits de l'UTCATF dépassant le scénario BAU; enlevant les reports d'UQA de la première à la deuxième période d'engagement; retirant les crédits de l'UTCATF; et convenant d'aller vers le maximum de la gamme d'engagements des parties.

Au cours de la discussion suivante, l'UE a souligné la nécessité de décider des méthodes comptables d'abord et des objectifs ensuite.

Le CONSEIL EXÉCUTIF du MDP a déclaré que l'augmentation de la taille du MDP fournirait plus de compensations dans le budget global d'émissions de l'Annexe I, signifiant qu'ils peuvent émettre davantage, tout en augmentant la rentabilité de la réduction.

Le vice-président de l'AWG-KP, Macey, a présenté un compte rendu de l'atelier pré session sur la comptabilité de la gestion des forêts, tenu le vendredi 30 juillet. Il a souligné les thèmes récurrents, y compris la nécessité d'assurer l'intégrité environnementale du Protocole, la transparence, la responsabilité, et la confiance en l'exactitude de données. Sur la question des niveaux de référence versus d'autres options de comptabilité de l'UTCATF, il a noté que certaines parties ont soutenu l'idée d'utiliser une période historique parce qu'il n'y a aucune assurance que les hypothèses à la base des projections soient des indices de prédiction fiables. Cependant, d'autres ont souligné que les projections sont préférables pour tenir compte des situations nationales et pour fournir les incitations nécessaires au secteur de la foresterie. Le vice-président Macey a souligné les discussions au sujet d'équilibrer les situations nationales avec la responsabilité, la transparence et la comparabilité. Les événements extrêmes et l'utilisation d'un plafond sur la gestion forestière ont également été discutés. En conclusion, il a noté que la contribution potentielle maximum de l'UTCATF à la réduction des émissions globales de l'Annexe I demeure approximativement de 8%, dépendant des règles et approches adoptées par le secteur.

POINT CARBON a indiqué que les surplus d'UQA pourraient avoir un impact substantiel sur le marché du carbone, qu'une forte demande pour des réductions d'émissions certifiées (REC) est attendue en 2018, et que les prix prédits seront atteints indépendamment des résultats négociés.

Le THIRD WORLD NETWORK a mis en exergue des lacunes concernant, entre autres, l'UTCATF, le commerce des émissions, les mécanismes basés sur les projets et les surplus d'UQA. Le représentant a noté que celles-ci mèneront les engagements des parties à l'Annexe I à dépasser plutôt qu'à réduire les émissions par rapport aux niveaux de 1990. L'atelier reprendra mardi matin.

#### **AWG-LCA**

La présidente, Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), a ouvert la session et les délégués ont adopté l'ordre du jour et l'organisation du travail (FCCC/AWGLCA/2010/9-10).

#### **PRÉPARATION D'UN RÉSULTAT À PRÉSENTER**

**À LA CdP 16:** L'AWG-LCA a entrepris la préparation d'un résultat à présenter à la CdP 16 (FCCC/AWGLCA/2010/8, 10 et MISC.5). Présentant le compte rendu des réunions intersession, la NORVÈGE a souligné la deuxième réunion du Groupe consultatif de haut niveau de l'ONU sur le financement de la lutte contre les changements climatiques, les 12 et 13 juillet, à New York. Le MEXIQUE a décrit ses activités de préparation pour Cancún, y compris un dialogue entre le secteur public et le secteur privé, les 15 et 16 juillet.

La présidente Mukahanana-Sangarwe a indiqué que l'AWG-LCA devrait essayer de conclure son "travail sur les modalités de mise en œuvre pour tous les éléments du résultat" et devrait prévoir tout travail de suivi requis après Cancún. Elle a noté que la présidence de la CdP 16 continuera des consultations à l'AWG-LCA 11 sur la forme et la nature juridique des résultats.

**DÉCLARATIONS D'OUVERTURE:** De nombreuses parties ont indiqué que le nouveau texte de la présidente était acceptable comme base de discussion. Le représentant du G-77/CHINE a indiqué que le texte avait besoin d'un traitement plus équilibré et plus équitable de plusieurs questions, a soutenu l'initiation des négociations et l'emploi du texte de la présidente pour faciliter ces négociations. Le GROUPE INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE a proposé d'identifier tous les éléments d'un futur paquet, a proposé de rationaliser le texte et a soutenu l'ambition augmentée.

Le GROUPE AFRICAIN a proposé des sous-groupes pour améliorer le texte et a demandé des chapitres séparés sur la réduction et sur le renforcement des capacités. Concernant la vision partagée, il a soutenu un objectif de mi-terme juridiquement contraignant pour les pays développés. La Grenade, pour l'AOSIS, a indiqué que l'AWG-LCA 11 devrait conclure les négociations sur la forme juridique.

L'UE a soutenu l'idée d'inclure un texte sur les émissions des transports internationaux et les mécanismes du marché. Le délégué a demandé au Secrétariat de compiler les engagements nationaux et de fournir la documentation technique. Le GROUPE DE COORDINATION a déclaré que le texte nécessite l'élaboration des questions telles que la foresterie, la consultation et analyse internationale (CAI), l'atténuation et le MRV, de même qu'une formulation plus succincte et effective.

Le Belize, pour le SYSTÈME D'INTÉGRATION CENTRAMÉRICAIN, a soutenu un accord contraignant avec les objectifs de 350ppm et 1.5°C, et a souligné le besoin de mécanismes financiers robustes et faciles d'accès pour

l'adaptation, l'atténuation volontaire et le renforcement des capacités. L'Équateur, pour l'ALLIANCE BOLIVARIENNE DES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA), a réclamé des objectifs de 300ppm, avec des augmentations de la température de 1-1.5°C, et a proposé un tribunal international pour le climat et l'environnement. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a indiqué qu'un accord devrait couvrir tous les émetteurs importants et les grandes économies, et les forêts pour tous les pays. La TURQUIE a indiqué que les catégories concernant les parties visées à l'Annexe I et les non-visées à l'Annexe I ne reflètent pas l'état actuel de la question, et a proposé un groupe de contact pour discuter de la catégorisation des pays. L'INDE s'est opposée à des tentatives de différencier les pays en développement.

La NORVÈGE a indiqué que les éléments sur lesquels le consensus ne peut pas être atteint devraient être mis de côté pour l'instant. Le JAPON a soutenu des résultats juridiquement contraignants englobant des engagements par toutes les parties dans un cadre unique. Il s'est opposé à la séparation du monde en un groupe Kyoto et un groupe non-Kyoto.

Les É.-U. ont attiré l'attention sur les secteurs où le texte s'écarte de l'Accord de Copenhague, et recommandé des résultats juridiquement contraignants représentant toutes les parties. Il a abordé les soucis concernant la politique nationale des É.-U. en matière de climat, déclarant que le "succès à Cancún ne s'articule pas sur la législation des É.-U."

Le PAKISTAN et d'autres ont indiqué que les crochets existants dans le texte ne reflètent pas des points de désaccord.

La SUISSE a annoncé une contribution additionnelle, en attente de l'approbation parlementaire, de 140 millions de CHF pour le financement de démarrage rapide, apportant sa contribution totale à 400 millions de CHF pour 2010-2012.

La NOUVELLE ZÉLANDE a soutenu la tenue de discussions sur la forme juridique, les progrès en matière de MRV et de CAI, et un signal clair sur le rôle principal des marchés et du secteur privé.

La chambre de commerce international, pour les ONG AFFAIRES ET INDUSTRIE, a demandé des résultats qui offrent clarté et prévisibilité au secteur privé, l'initiation des financements de démarrage rapide, et des résultats dans un régime robuste de MRV. Friends of the Earth International, pour les ONG ENVIRONNEMENTALES, ont félicité le texte révisé, "plus équilibré", tout en encourageant un but global et une reconnaissance de la responsabilité historique. Il a exprimé des inquiétudes quant au déplacement des discussions sur les instruments du marché de l'AWG-KP vers l'AWG-LCA.

**LE GROUPE DE CONTACT D'AWG-LCA:** La présidente Mukahanana-Sangarwe a ouvert la première rencontre du groupe de contact de l'AWG-LCA. Elle a proposé des sous-groupes sur les questions suivantes: cohérence globale des arrangements institutionnels; vision partagée; atténuation par les pays développés; actions d'atténuation par les pays en développement; approches diverses, y compris les marchés, pour l'action d'atténuation; l'adaptation; et le transfert de technologie. Elle a de plus indiqué que des consultations additionnelles pourraient être tenues sur les approches sectorielles, les combustibles

de soute, les économies en transition et les pays avec des situations spéciales, la forme des résultats, et les questions de préoccupation commune à l'AWG-KP et à l'AWG-LCA.

Plusieurs délégués ont exprimé des inquiétudes quant à la façon de suivre de multiples discussions simultanées, alors que d'autres mettaient l'accent sur certaines questions particulières exigeant davantage d'attention. Certains étaient incertains quant à la procédure pour avancer. L'ARABIE SAOUDITE souhaitait un groupe sur les mesures de réponse et s'est opposée à des consultations sur l'espace commun ou "partagé" entre l'AWG-LCA et l'AWG-KP. Les PHILIPPINES ont demandé un groupe sur les finances et plusieurs pays ont mis l'accent sur le renforcement des capacités. La FÉDÉRATION DE RUSSIE s'est déclarée déçue par le manque de clarté et de transparence.

La présidente Mukahanana-Sangarwe a noté les commentaires selon lesquels il y a trop de réunions simultanées et d'autres interventions réclamant des sous-groupes additionnels abordant d'autres questions. À la suite de larges consultations, elle a levé la séance jusque mardi matin, indiquant qu'elle projetait de proposer un changement vers quatre groupes abordant: la vision partagée; l'atténuation; l'adaptation; et le financement, la technologie et le renforcement des capacités.

#### **DANS LES COULOIRS**

Une grande partie des conversations de couloirs au cours de la journée d'ouverture de la réunion a porté sur l'acte de vandalisme perpétré sur la plaque d'identification saoudienne en juin dernier. Le sujet a été traité en séance plénière lundi matin, l'Arabie Saoudite acceptant les excuses du WWF et d'Oxfam International dont le personnel avait été identifié en tant qu'auteurs du méfait. À la suite de la séance plénière, plusieurs délégués ont félicité le traitement habile et diplomatique de la question par l'Arabie Saoudite, de même que la réaction des deux ONG qui ont envoyé leur dirigeant supérieur à Bonn pour présenter des excuses en personne. Alors que la plupart des participants étaient soulagés que le problème soit résolu de manière amicale, on pouvait noter la perception que la question ait occupé une part démesurée du précieux temps dédié à la séance plénière.

Certains délégués parlaient également de la décision récente du sénat des É.-U. de ne pas poursuivre la législation sur le climat cette année. Cependant, la réponse était moins forte que certains l'avaient prévu: "Nous avons eu un peu plus d'une semaine pour digérer la nouvelle et à ce stade, je ne suis pas sûre qu'il y ait davantage à dire", a expliqué un négociateur.

En attendant, les participants à l'AWG-LCA ont quitté la réunion tard lundi soir, clairement frustrés de la confusion au sujet de l'organisation des travaux. "Avec tant de questions sur la table, il est difficile d'imaginer comment toutes les accommoder au sein des sous-groupes", a sympathisé un observateur. "Quand même, il aurait été bien de ne pas passer une soirée entière à parler justement de comment et quand nous allons parler de toutes ces questions", a t'il ajouté.

## FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 11 ET DE L'AWG-KP 13: MARDI 3 AOÛT 2010

L'AWG-KP a conclu son atelier en session portant sur l'échelle des réductions d'émissions des parties visées à l'Annexe I mardi matin. Des discussions ont ensuite été tenues au sein de groupes de contact sur les réductions d'émissions de l'Annexe I, les "questions diverses" comme l'UTCATF, et les questions juridiques. L'AWG-LCA a repris ses travaux au sein de son groupe de contact principal, qui a convenu de l'organisation du travail pour le reste de la semaine. Les délégués se sont alors assemblés en groupes de rédaction fermés à la fin de la matinée et tout au long de l'après-midi. Trois groupes se sont réunis mardi, portant sur: l'atténuation; l'adaptation; et le financement, la technologie et le renforcement des capacités. Les groupes ont initié les discussions sur le texte révisé de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/8).

### AWG-LCA

**GROUPE DE CONTACT DE L'AWG-LCA:** La présidente de l'AWG-LCA Mukahanana-Sangarwe a indiqué que la discussion de lundi en soirée sur l'organisation était regrettable et a pris note des préoccupations de la Fédération de Russie concernant la transparence. En se basant sur les opinions exprimées, elle a décrit un plan révisé et un projet de calendrier qui inclue quatre groupes de rédaction et a exposé le nombre de réunions pour chacun au cours de l'AWG-LCA. Elle a expliqué que les groupes se concentreraient sur l'atténuation (8 réunions), la vision partagée et la révision (3 réunions), l'adaptation (7 réunions), et le financement, la technologie et le renforcement des capacités (8 réunions). À la suite de discussion, les délégués ont approuvé cette approche générale et se sont réunis en groupes de rédaction.

**GROUPE DE RÉDACTION SUR L'ATTÉNUATION:** Le groupe de rédaction sur l'atténuation, facilitée par la présidente Mukahanana-Sangarwe, s'est réuni mardi matin et après-midi.

Les discussions ont porté sur les suggestions textuelles au projet de texte de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/8) concernant les engagements ou les mesures d'atténuation appropriées au niveau national par les pays développés parties à la Convention (paragraphe 1B (i) du Plan d'action de Bali). Les parties ont fait des suggestions sur un éventail des sujets, incluant: les niveaux de référence et les années ciblées; l'échelle globale des réductions; la nature juridiquement contraignante de l'accord; le rapport avec le Protocole de Kyoto, incluant l'inscription des objectifs et les mécanismes de flexibilité; l'utilisation d'autres mécanismes du marché et l'éligibilité pour y participer; la nature de, et les changements à, l'Annexe I; la comparabilité des efforts; la référence aux "engagements" ou aux "objectifs"; les mesures de réponse; les dispositions de MRV; l'UTCATF; les directives sur la conformité; les rapports et communications nationaux; la consommation et la production sectorielles soutenables; les émissions historiques; et le développement par toutes les parties de plans de faible émission.

Le groupe apportera des suggestions de texte sur les Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) par les pays en développement parties (paragraphe 1B (ii) du PAB) au projet de texte mercredi matin.

**GROUPE DE RÉDACTION SUR L'ADAPTATION:** Facilité par Kishan Kumarsingh (Trinité et Tabago), le groupe a commencé par se pencher sur les arrangements institutionnels et comment équilibrer le traitement de l'adaptation et de l'atténuation dans le texte de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphe 13, et chapitre 2). Les parties étaient en désaccord sur la logique d'aborder les questions moins problématiques avant d'approfondir les questions plus controversées. Nombreux pays en développement ont noté un manque d'attention à la perte et aux dommages.

Certains délégués ont exprimé des inquiétudes quant au fait que la nature transversale de l'adaptation mène à sa fragmentation dans les nouveaux groupes de rédaction. Il a

également été suggéré que le texte devrait inclure des références à la temporalité afin d'améliorer la compréhension de la succession de la mise en œuvre des divers éléments dans le texte.

Dans l'après-midi, le facilitateur Kumarsingh a présenté un cadre de discussion basé sur les groupes de questions suivants: arrangements institutionnels; objectif et portée de l'adaptation; vision partagée; mise en œuvre; et appui. Concernant les institutions, des différences ont émergé entre les parties sur le point de savoir si une nouvelle institution est nécessaire. Beaucoup de pays en développement ont préconisé un nouvel organe dédié à l'adaptation étant donné la complexité des nouvelles fonctions exigées, alors que les pays développés encourageaient en général l'utilisation des institutions actuelles, suite à l'identification et à l'élimination des lacunes au niveau de leur fonctionnalité. En termes de forme institutionnelle, des suggestions ont été faites pour créer un Comité d'adaptation sous l'égide de la Convention ou un organe subsidiaire dédié à l'adaptation avec un rôle de contrôle. Pour clarifier ce qui est entendu par l'approche de l'adaptation "par pays", le représentant d'un pays en développement a noté que ceci devrait faire référence à l'identification des besoins, et non au fardeau de l'action. Nombre de parties ont argué du fait que si une forme simplifiée et expéditive de gouvernance de l'adaptation est le but, alors un niveau additionnel de bureaucratie n'aidera pas.

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LE FINANCEMENT, LA TECHNOLOGIE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS:** Ce groupe a été facilité par Dan Reifsnyder (U.-S.). Les délégués ont commencé par discuter des questions de financement, en particulier les fonds proposés pour l'atténuation, l'adaptation, le renforcement des capacités et le transfert de technologie, et le lien institutionnel avec les organes thématiques qui peuvent prodiguer des conseils sur le financement (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphe 60, et chapitre 3, paragraphes 9-14). Un certain nombre d'orateurs se sont penchés sur "les créneaux de financement spécialisés" possibles. Un délégué a mis en exergue que la CdP devrait donner des directives sur le financement, basés sur les contributions des organes thématiques appropriés. Un autre a déclaré que tout processus pour le financement devrait inclure des directives politiques, une décision sur l'attribution du financement et la responsabilité concernant de telles décisions. Plusieurs délégués ont exprimé des inquiétudes concernant la façon dont les créneaux de financement fonctionneraient, alors que d'autres mettaient en garde contre un processus excessivement bureaucratique, préférant un processus simple menant à des financements expéditifs. Les commentaires ont également porté sur les structures de gouvernance, les organes nationaux de mise en œuvre et le point de savoir si trop de créneaux pourraient diluer le financement.

Les parties ont alors commencé un examen paragraphe par paragraphe du texte. Plusieurs délégués ont noté que l'accord sur ce texte avait pratiquement été atteint en juin. Concernant la

formulation établissant le fonds, les pays en développement ont suggéré d'affirmer l'autorité de la CdP sur le fonds. Un groupe de pays en développement a préféré supprimer la référence spécifique à REDD-plus (qui a été citée dans le texte comme activité d'atténuation), mais un autre groupe s'y est opposé. Un délégué de pays en développement a proposé une référence au financement pour le Piégeage et stockage du carbone (PSC), opposé par un autre délégué. Une partie de l'Annexe I a noté de la duplication du texte et a suggéré de le consolider.

Le groupe se réunira à nouveau mercredi matin et on s'attend à ce qu'il reprenne l'examen du fonds, de même que le nouvel organe proposé pour le mécanisme financier (chapitre 3, paragraphes 14-15).

#### **AWG-KP**

**ATELIER EN SESSION:** Mardi matin, les participants se sont réunis pour la dernière partie de l'atelier en session sur l'échelle des réductions d'émissions des parties visées à l'Annexe I, qui avait commencé lundi après-midi. Les discussions se sont poursuivies sur: les implications quantitatives de l'utilisation de l'UTCATF, le commerce d'émission et les mécanismes de réductions des émissions par les parties de l'Annexe I fondés sur les projets; les situations nationales; et leurs implications sur les réductions des émissions par les parties de l'Annexe I.

La CHINE a exprimé des inquiétudes quant au fait de discuter pays développés et en développement ensemble et de créer un "espace commun", dont elle a déclaré qu'il est "déjà établie par la Convention et le Protocole".

En réponse aux questions concernant la demande d'UQA, POINT CARBON a indiqué qu'elle a assumé une très faible demande de surplus d'UQA, en raison tant des coûts de transaction que la préférence pour des REC de mécanismes purement fondés sur les projets. THIRD WORLD NETWORK a noté que les lacunes concernant les réductions d'émissions devraient être abordées pour assurer le niveau d'ambition requis par la science. Elle a également exprimé des inquiétudes concernant les questions de non-additionalité dans le cadre de la comptabilité du MDP et que l'échelle de compensation actuellement proposée permet aux pays développés de transférer le fardeau de l'atténuation aux pays en développement.

Partie III: Les discussions ont porté sur l'amélioration de la transparence des engagements pour des réductions des émissions des parties visées à l'Annexe I dans le cadre du Protocole de Kyoto.

La SUISSE a indiqué que l'information environnementale et technique est essentielle pour assurer la transparence des engagements et comme base pour les discussions sur le niveau d'ambition et la comparabilité des efforts. Elle a identifié les questions clés, y compris l'utilisation prévue des mécanismes de flexibilité, les mesures domestiques de réductions et l'utilisation de l'UTCATF.



La BOLIVIE a indiqué qu'afin d'assurer une élévation maximale de température de 1.5-2°C, le reste du budget d'émissions atmosphérique doit être attribué selon des critères choisis, soutenant l'équité (fondé sur la population) et la responsabilité historique. Il a noté que les pays développés ont "sur utilisé" l'espace atmosphérique, ce qui a pour résultat une dette climatique envers les pays en développement. Il a dit que les engagements de l'Annexe I en vertu de l'Accord de Copenhague pour les dix prochaines années représentent des émissions de CO<sub>2</sub> de 133 Gt, alors que le "budget" total pour les 20 prochaines années, avec le scénario de 2°C, est de seulement de 120 GT de CO<sub>2</sub>, ce qui veut dire que les pays développés utiliseront plus que leur part équitable de l'espace atmosphérique.

L'OUGANDA a indiqué que chaque pays devrait payer selon sa contribution historique au changement climatique et l'argent récolté pourrait être utilisé pour aborder les réductions d'émissions, évitant la sur utilisation globale de l'atmosphère. La NOUVELLE-ZÉLANDE a indiqué que les communications nationales incluent l'information concernant la comparabilité des efforts, mais a noté que certains éléments utiles, tels que le potentiel d'atténuation, ne sont pas considérés.

Le vice-président Macey d'AWG-KP a noté plusieurs thèmes récurrents dans la discussion, incluant: les avantages des règles et des mécanismes de l'UTCATF mais également les incertitudes quant aux impacts sur les différents pays; et les impacts des règles et des mécanismes, y compris les surplus d'UQA, sur les marchés.

**GROUPE DE CONTACT SUR LES "QUESTIONS DIVERSES":** Le vice-président de l'AWG-KP, Adrian Macey (Nouvelle-Zélande), a présenté la documentation portant sur l'UTCATF (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.2), les mécanismes de flexibilité (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.3), et l'ensemble des questions méthodologiques (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.4).

Les parties ont convenu que l'UTCATF serait considéré dans des consultations informelles, facilitées par Marcelo Rocha (Brésil) et Peter Iversen (Danemark), et des sous-groupes sur les mécanismes de flexibilité et l'ensemble des questions méthodologiques, facilitées par le vice-président Macey. Le vice-président de l'AWG-KP Macey a demandé aux parties leur avis sur les questions qui nécessitent le plus d'attention tout en notant les progrès dans le rétrécissement des options. Il a clarifié que lors de l'atelier sur la comptabilité de la gestion forestière, l'unanimité n'a pas été obtenue au sujet des niveaux de référence, mais il y avait une "volonté répandue" d'explorer cette approche et possiblement de clarifier et aborder les hypothèses soutenant les niveaux de référence par un processus robuste de révision.

L'AOSIS a souligné le besoin de davantage de discussion concernant, entre autres, l'extension de la part des recettes, la conformité, les nouveaux gaz et le report des surplus d'UQA. L'UE a demandé des discussions sur les amendements par

rapport aux mécanismes et a déclaré que l'UTCATF devrait porter sur les niveaux de référence, la force majeure, et les produits ligneux récoltés (PLR).

**UTCATF:** L'après-midi, dans le groupe de contact sur les "questions diverses", des consultations informelles sur l'UTCATF ont eu lieu. Le facilitateur, Marcelo Rocha, a invité les parties à fournir des données sur la force majeure, les PLR, les niveaux de référence et les chapeaux afin de préparer un document non officiel pour être considéré pour le futur texte du président de l'AWG-KP. Les discussions ont porté sur la force majeure, les pays identifiant les questions appropriées, y compris la définition, la relation avec les niveaux de référence, et les "temps morts" pour permettre la récupération de la terre face aux événements induits ou non par l'humain

**GROUPE DE CONTACT SUR LES RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I ("CHIFFRES "):** Dans le groupe de contact de l'après-midi, les discussions ont porté sur les résultats de l'atelier en session et le projet de texte du coprésident (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1). Le coprésident Lefevre a noté que l'atelier a permis de bonnes discussions techniques sur l'évaluation des niveaux actuels d'engagements, les implications quantitatives de l'UTCATF et les mécanismes, et l'augmentation de la transparence.

L'ARABIE SAOUDITE, avec le BRÉSIL, le SOUDAN, l'INDE et la CHINE, a souligné que plusieurs des présentations à l'atelier étaient en dehors du mandat de l'AWG-KP, en particulier ceux traitant des parties non visées à l'Annexe I. Il a dit que le résumé de l'atelier devrait refléter seulement les questions correspondant au mandat du groupe. La CHINE a exprimé sa déception quant à la présentation du Japon dans l'atelier, notant le commentaire du Japon selon lequel le mandat de l'AWG-KP est politiquement et techniquement inaccessible et qu'il n'assume aucune période d'engagement futur dans le cadre du Protocole de Kyoto. Elle a souligné le niveau d'ambition suffisant pour satisfaire tant la nécessité scientifique que la responsabilité historique et a déclaré que les parties devraient tâcher de fermer les échappatoires une par une.

L'UE a noté l'importance de traiter de l'impact des reports de surplus d'UQA et des règles de comptabilité de l'UTCATF sur les objectifs globaux pour éviter de miner l'intégrité environnementale. Soulignant l'importance du contexte étendu, l'UE, le JAPON, la FÉDÉRATION DE RUSSIE et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont réclamé une représentation effective et équilibrée des vues présentées à l'atelier.

Le GROUPE AFRICAIN a déclaré que l'atelier était utile à l'élargissement de la compréhension d'un décalage possible entre les périodes d'engagement. L'AOSIS a indiqué que les parties devraient être guidées par "ce que l'atmosphère voit" pour assurer l'efficacité des engagements.

Concernant le projet de texte du coprésident, l'AOSIS a indiqué que sa soumission, incluant des propositions sur l'extension de la part des recettes, l'augmentant de la liste des gaz à effet de serre, et le report des UQA, n'avait pas été incorporé.

L'UE a indiqué que sa soumission inclut une proposition pour modifier le Protocole en termes de report des surplus d'UQA, l'inclusion de nouveaux mécanismes de marché, et le transfert possible des unités produites sous ces mécanismes d'une façon fongible.

#### **GROUPE DE CONTACT SUR LES QUESTIONS**

**JURIDIQUES:** Le groupe s'est penché sur le document du Secrétariat sur les considérations juridiques reliées à un décalage possible entre la première période d'engagement et les périodes suivantes (FCCC/KP/AWG/2010/10). Le Secrétariat a commencé en soulignant que le texte ne devrait pas être vu comme un "plan B de l'ONU ou du Secrétariat" et qu'il ne traite pas de toutes les options juridiques. Il a ajouté que les parties peuvent proposer des solutions alternatives et que l'interprétation de l'adoption des instruments juridiques est la prérogative de chaque partie. Le document détaille plusieurs options juridiques pour traiter du décalage entre les périodes d'engagement, incluant: le changement des procédures d'amendement pour permettre une entrée en vigueur expéditive telle qu'un accord dérogatoire ou tacite ou un seuil inférieur des instruments d'acceptation; l'application temporaire des amendements conformément à la Convention de Vienne sur la loi des Traités; ou la prolongation de la première période d'engagement. Il a noté que l'application temporaire, en particulier, pourrait faire face à des problèmes de compatibilité avec le droit national, mais que ceux-ci devraient être traités au cas par cas.

Au sujet des implications d'un décalage possible, le Secrétariat a noté que tous les éléments du Protocole de Kyoto autre que les engagements en vertu de l'article 3.1 (QELROs) ont été créés pour une période indéfinie. Il a indiqué que si des mécanismes ou des institutions sont caractérisés en tant qu'assistance aux parties pour atteindre leurs engagements en vertu de l'article 3.1, alors il serait "douteux" qu'ils subsistent. En ce qui concerne les mécanismes, il a déclaré que si ceux-ci sont caractérisés comme ayant un objectif général de promouvoir le développement propre compatible à l'objectif ultime de la Convention, alors le décalage n'interromprait pas l'action de ces institutions.

L'ARABIE SAOUDITE, avec la BOLIVIE, a indiqué que leur participation à cette session n'a impliqué aucune acceptation d'un décalage possible et que l'attention devrait être maintenue sur l'accord d'une deuxième période d'engagement sous le Protocole de Kyoto. La CHINE a remis en cause la valeur des discussions sur les questions juridiques, observant qu'en se fondant sur les déclarations précédentes de parties de l'Annexe I au cours des négociations, elles ne semblent tout simplement pas souhaiter

poursuivre avec le Protocole de Kyoto. Il s'est également demandé si les parties de l'Annexe I voulaient véritablement "éviter le décalage".

L'Australie a indiqué qu'il souhaite éviter le décalage et qu'il regrette les suppositions du contraire par d'autres pays. Il a proposé de discuter des questions techniques. L'UE a indiqué qu'il n'est pas clair si le MDP continuerait s'il y avait un décalage, mais a dit que c'est aux parties de décider, et qu'il croit que le MDP pourrait continuer. Il a souligné que tous les efforts devraient être déployés pour éviter le décalage et que la vraie solution au changement climatique pourrait seulement être traitée par l'AWG-KP et l'AWG-LCA.

Le Japon a indiqué que l'article démontre les conséquences juridiques négatives d'un décalage, qui pourrait également présenter des conséquences négatives sur l'environnement. Il a souligné, cependant, que les conséquences sur l'environnement de ne pas réaliser un accord universel qui inclut tous les émetteurs importants seraient beaucoup plus grandes. Il a souligné que créer un nouveau cadre juridique qui est plus juste et plus efficace est la meilleure manière d'aborder la question du décalage.

#### **DANS LES COULOIRS**

La plupart des délégués ont semblé heureux d'avoir commencé les travaux détaillés au sein des groupes de contact et des groupes de rédaction mardi, malgré quelques désaccords un peu plus tôt au sein de plusieurs groupes au sujet de la façon procéder. Tandis que certains participants voulaient commencer par un échange général de vues, d'autres souhaitaient clairement lancer directement les négociations paragraphe par paragraphe. Cependant, vers la fin de la journée, les discussions étaient passées au mode négociation. "Je suis heureux de parler du texte. Le fait de négocier le mode de négociation me rendait malade", exprimait un diplomate. Pourtant, tous n'étaient pas satisfaits du progrès accompli, plusieurs participants au groupe sur le financement exprimant l'inquiétude de répéter certaines des discussions de juin.

En attendant, plusieurs pays développés ont exprimé leur satisfaction que le groupe juridique ait entamé les travaux: "Ceci nous donne finalement l'espace pour discuter des questions plus larges", a déclaré l'un d'eux. Les participants des pays en développement ont semblé plus prudents, s'inquiétant que de telles discussions ne devraient impliquer aucune acceptation d'un "plan B" ou un décalage des périodes d'engagement. "Nous insistons toujours pour une deuxième période d'engagement", a expliqué un membre du G-77/Chine.

## FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 11 ET DE L'AWG-KP 13: MERCREDI 4 AOÛT 2010

Les délégués se sont réunis au sein de groupes de contact et de réunions informelles pour échanger leurs vues et négocier au sujet d'un éventail des questions. Dans le cadre de l'AWG-LCA, les réunions ont porté sur la vision commune, l'atténuation, l'adaptation, et le financement. Dans le cadre de l'AWG-KP, les réunions ont porté sur la réduction des émissions de l'Annexe I, l'UTCATF, les mécanismes et les questions méthodologiques.

### AWG-LCA

#### GROUPE DE RÉDACTION SUR LA VISION COMMUNE:

Les délégués ont discuté le texte de la présidente sur la vision partagée (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1). Concernant le but et la portée de la vision à long terme (paragraphe 1), les pays en développement ont proposé de structurer la vision dans le cadre de l'équité et des responsabilités communes, mais différenciées. Ils ont également suggéré que la vision partagée aborde toutes les lacunes de la mise en œuvre. Un pays en développement a proposé un texte sur les droits de l'homme, y compris les droits des peuples autochtones, des femmes, des enfants et des migrants.

Au sujet des coupures dans les émissions et des températures globales (paragraphe 2), un pays en développement a ajouté un texte déclarant que l'action devrait être "basée sur les émissions historiques cumulées par habitant". Un groupe de pays en développement a indiqué que les températures globales devraient "rester bien au-dessous d'une augmentation 1.5°C" par rapport aux niveaux préindustriels. Cependant, un autre pays en développement a cherché à supprimer la référence aux limites spécifiques de température. Les délégués ont également proposé des textes sur: les situations nationales particulières; l'affectation du budget de carbone jusqu'à 2015 basée sur la "dette climatique des émissions" des populations et parties visées à l'Annexe I; et le retour à plus long terme à des concentrations atmosphériques aussi près que possible des niveaux préindustriels.

#### GROUPE DE RÉDACTION SUR L'ATTÉNUATION:

Le groupe a occupé plusieurs heures à discuter des mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN) pour les pays en développement. Les parties ont apportées de nombreuses suggestions textuelles au texte de la présidente (chapitre 1, paragraphes 28-51), le nombre de pages du texte passant de 3 à 11. Les propositions ont couvert un éventail de questions, incluant notamment: les nouvelles conditions pour l'établissement des rapports; la MRV et la CAI; le type et la portée des MAAN; la souveraineté nationale; les registres de MAAN; le soutien aux MAAN; les MAAN nationalement soutenues; les inventaires nationaux; et les conditions spéciales pour l'établissement des rapports par les PEID et les PMA. En raison du manque de temps, plusieurs parties n'ont pu apporter leurs contributions, et la réunion reprendra jeudi matin.

#### GROUPE DE RÉDACTION SUR L'ADAPTATION:

Les délégués ont décidé de se diviser en deux petits groupes de rédaction informels pour étoffer les idées concernant les institutions (chapitre 2, paragraphe 7). Avant de se séparer en groupes, un pays en développement a proposé d'ajouter un paragraphe sur la création d'un mécanisme international d'assurance climatique. Les délégués se sont rassemblés à nouveau au sein du groupe de rédaction principal en après-midi pour présenter leurs propositions. Un groupe de pays développés a suggéré de se concentrer sur la prestation de directives et conseils, préférablement à travers les institutions existantes. Cependant, les pays en développement ont réclamé un Comité d'adaptation sous l'égide de la Convention, qui fournirait non seulement des directives, mais aurait également un rôle dans les projets d'adaptation, fournissant support technique et conseil. Le groupe a considéré le rôle fonctionnel du comité et a clarifié qu'il ne déciderait pas des projets en général, mais évaluerait et approuverait les aspects techniques basés sur des directives de la CdP.

#### GROUPE DE RÉDACTION SUR LE FINANCEMENT, LA TECHNOLOGIE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS:

Le matin, les délégués ont échangé des vues sur les questions financières, en particulier le texte sur le nouveau fonds et le nouvel organe du mécanisme financier proposé (chapitre 3, paragraphes 8-15).

Les délégués ont exprimé des points de vue divergents sur la question de savoir si la coordination, les conseils pour la CdP et toute autre fonction de gouvernance ou de surveillance seraient mieux accomplis par un nouvel organe (paragraphe 14). Plusieurs pays développés ont indiqué que les institutions existantes pourraient remplir ces fonctions. Cependant, un pays en développement a exprimé sa préférence pour un nouvel organe pour accomplir les principales fonctions de surveillance et de coordination. Deux parties ont mis l'accent sur le rôle d'un "forum des entités" (paragraphe 13), et on a suggéré qu'un tel forum pourrait accomplir certaines des fonctions énumérées pour le nouvel organe ou l'institution existante.

Concernant l'opération des fonds, un pays développé a exprimé des inquiétudes concernant le fait de revenir aux discussions de Copenhague. Il a également déclaré que la formulation sur l'"accès direct" au fonds nécessitait une clarification et a proposé la Banque mondiale comme administrateur du fonds.

Concernant la Commission pour le nouveau fond, les pays en développement ont exprimé leur préférence pour en nommer les membres à la CdP 16 plutôt qu'à la CdP 17. De nombreux pays en développement ont soutenu l'idée d'inclure des détails spécifiques concernant la composition de la Commission, suggérant 19 membres: trois de chaque groupement régional de l'ONU; deux des PEID; et deux des PMA. Quelques pays développés ont exprimé leur préférence pour une adhésion équilibrée entre les contributeurs nets et les destinataires nets. Les discussions concernant ces paragraphes se sont poursuivies en après-midi dans un sous-groupe facilité par Burhan Gafoor (Singapour), où les parties ont discuté davantage de la cohérence et la coordination.

Plus tard en après-midi, les parties ont discuté des sources de financement (chapitre 3, paragraphes 1-7). Ils ont réitéré leurs positions quant aux sources et à la quantité de financement, commentant spécifiquement: le rôle de l'Accord de Copenhague; le financement public versus privé; l'évaluation des contributions des pays développés selon un pourcentage du PIB; les financements nouveaux et supplémentaires; l'attribution du financement; la prévisibilité et l'adéquation du financement; le financement accéléré; l'opérationnalisation; la contribution des pays développés parties et de toutes les parties au-delà de 2013; la transparence; la conditionnalité; le rôle du Groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre les changements climatiques; et les dispositions pour le financement et l'attribution à long terme. Le groupe de rédaction et les sous-groupes se réuniront à nouveau jeudi.

#### AWG-KP

##### LE GROUPE DE CONTACT SUR LES "CHIFFRES":

Le groupe s'est penché sur les impacts sur le niveau global d'ambition. Le coprésident Charles a dédié le reste de la réunion à solliciter les contributions des parties sur la présentation des échelles estimées à partir des options émergentes des négociations techniques. En particulier, des points de vue ont été sollicités sur les options pour aborder les implications de ces l'échelle sur l'ampleur des réductions d'émissions.

En ce qui concerne l'utilisation des surplus d'UQA et de leur report, le coprésident Charles a indiqué qu'en se basant sur les discussions précédentes, les estimations des surplus d'UQA se situent dans une gamme de 0.3 à 0.6 Gt de CO<sub>2</sub>/année en 2020, et le report est d'un total de 7 à 11 Gt de CO<sub>2</sub>. Il a identifié des options pour traiter des implications de cette estimation, incluant: l'utilisation des règles existantes; les mesures indirectes liées à la demande ou l'offre; l'utilisation de plafond ou restreindre l'usage; ou les impôts.

L'UE a affirmé que les imports sont l'option la plus compliquée. L'ARABIE SAOUDITE a demandé comment lier ces discussions à celles des autres groupes de l'AWG-KP. La NOUVELLE-ZÉLANDE a souligné les impacts potentiellement disproportionnés des différentes options sur certaines parties.

Cernant l'UTCATF, le coprésident Charles a indiqué que l'utilisation prévue des crédits de l'UTCATF s'étend de 5-8%, ou peut-être moins, dépendant de la sélection de certaines options dans le cadre de la négociation. Il a déclaré que les options suivantes permettraient d'aborder les implications des réductions d'émissions réelles: l'utilisation des règles existantes; la limitation de l'utilisation ou l'élimination des crédits de l'UTCATF du système; l'élimination des surplus lorsqu'ils incluent des crédits de l'UTCATF; ou ne pas utiliser les dispositions de l'UTCATF en vertu de l'article 3.7 du Protocole (traduisant les QELRO en UQA).

Le BRÉSIL, avec la CHINE, la NORVÈGE et la FÉDÉRATION DE RUSSIE, a indiqué que le fait d'inclure des experts du groupe de l'UTCATF améliorerait les discussions. L'ISLANDE a indiqué que l'UTCATF ne devrait pas être vu comme une lacune. La NOUVELLE-ZÉLANDE a indiqué que les forêts devraient être caractérisées comme étant des stocks plutôt que des flux.

Concernant les mécanismes, le coprésident Charles a indiqué que la taille prévue de la demande de REC dans le cadre du MDP est de 5-6 Gt de CO<sub>2</sub>. Il a souligné que les implications sur les réductions d'émissions pourraient être abordées en employant les règles actuelles et en introduisant de nouveaux mécanismes, en renforçant l'additionalité des REC, ou en imposant un plafond aux mécanismes et la complémentarité. L'UE a noté que ces options sont bien raffinées dans le texte actuel sur les mécanismes et, avec la NOUVELLE-ZÉLANDE, a dit qu'elles nécessitent une décision politique.

À la suite de ces discussions, le coprésident Charles a noté le besoin d'un exposé détaillé des options concernant les surplus d'UQA, que les options pour l'UTCATF bénéficieraient des discussions communes avec le groupe de contact de l'UTCATF, et que les discussions additionnelles sur les mécanismes seraient utiles.

**GROUPE DES "QUESTIONS DIVERSES":** Le groupe a tenu des consultations informelles et des discussions de groupe sur l'UTCATF, les mécanismes et l'ensemble des questions méthodologiques.

Consultations sur "l'ensemble des questions": L'après-midi, les consultations informelles sur l'ensemble des questions méthodologiques ont avancé question par question suivant les notes du président (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.4). Les délégués ont abordé les questions des nouveaux gaz et des

paramètres communs. Le vice-président Macey a encouragé les parties à raffiner leurs idées, à résoudre les questions entre eux, et à les soumettre au Secrétaire pour leur inclusion dans un nouveau projet de texte.

**Mécanismes de flexibilité:** Les parties se sont réunies pour des consultations informelles sur les mécanismes de flexibilité (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.3), facilités par le vice-président de l'AWG-KP Macey. Les questions discutées incluaient: le PSC dans le cadre du MDP; l'énergie nucléaire dans le cadre du MDP; les niveaux de déférence normalisés; les REC; les avantages partagés du MDP; les facteurs d'actualisation; la mise en œuvre concertée (MÈC); les avantages partagés de la MÈC; les reports; la part des fonds pour l'émission des REC; le commerce des émissions; les mécanismes de marché; et la complémentarité.

Notant les coûts transaction élevés des mécanismes basés sur les projets et la complexité croissante de la détermination des niveaux de références, un pays développé a indiqué que le MDP pourrait être amélioré et complété avec des mécanismes sectoriels. Le vice-président de l'AWG-KP Macey a noté qu'il n'y avait plus beaucoup de place pour améliorer davantage le texte à ce stade, puisque le texte expose déjà des options claires.

L'UTCATF: Le coprésident Rocha a introduit les produits ligneux récoltés (PLR), expliquant au groupe de contact que la note du président sur l'UTCATF (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.2) inclut des options sur le développement d'un ensemble de règles sur les PLR dans le cadre de l'UTCATF ou l'exclusion de la section sur les PLR.

La NOUVELLE-ZÉLANDE a soutenu l'idée de faire des progrès sur les PLR et de considérer les principes d'intégrité environnementale et de transparence. Il a proposé d'inclure la responsabilité des émissions pour les pays producteurs de PLR, les mesures de responsabilité pour éviter les lacunes, et les dispositions sur l'usage soutenable des PLR. Le BELARUS et SINGAPOUR ont noté leurs préoccupations quant à la question d'éviter la double comptabilisation des émissions, le suivi des informations et les implications potentielles pour les autres secteurs. TUVALU a soutenu le travail sur la proposition de la Nouvelle-Zélande, soulignant le besoin de clarification sur, notamment, la définition des forêts et les incitations perverses potentielles pour la conversion des forêts naturelles vers des forêts productives.

La CHINE a demandé des clarifications au sujet des implications potentielles pour la foresterie et d'autres secteurs. Le BRÉSIL a soulevé des inquiétudes concernant les PLR dans le cadre du MDP, en particulier concernant la complémentarité. Le SOUDAN a suggéré d'inclure le texte sur les forêts gérées de façon durable, alors que l'UE proposait de rendre la gestion des forêts obligatoires et a déclaré que les questions méthodologiques devraient être davantage abordées pour éviter la double comptabilité et pour améliorer la cohérence.

Au cours des consultations informelles en après-midi, les parties ont présenté quatre propositions portant sur: la comptabilité pour la gestion de forêt; la force majeure; l'utilisation des PLR; et une proposition sur l'inclusion des niveaux de référence. Le coprésident Rocha a indiqué que ces propositions seraient incorporées dans un document non officiel à soumettre à la considération du président de l'AWG-KP. Les parties reprendront leurs discussions jeudi matin.

#### DANS LES COULOIRS

"Une explosion de textes" est la façon par laquelle un délégué a décrit la prolifération des propositions dans plusieurs groupes de négociation mercredi. Les négociateurs se remettant au travail de révision du projet de texte, certaines parties étaient prêtes à ajouter leurs idées, priorités et concessions aux textes. Le groupe d'atténuation a été témoin de l'amplification d'un document de 3 à 11 pages en trois heures, alors que le texte se rallongeait tout aussi rapidement dans le groupe traitant de la vision partagée.

"N'était-ce pas précisément ce que la présidente de l'AWG-LCA nous avait demandé de ne pas faire?" déclara un délégué. "Je ne peux pas croire que nous allons réellement passer à travers cette même procédure une fois encore — j'ai l'impression d'être revenu à 12 mois en arrière", a déclaré un autre.

Cependant, les nouvelles du groupe sur l'adaptation étaient plus positives, quelques participants "optimistes" suivant les discussions sur les arrangements institutionnels.

## FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 11 ET DE L'AWG-KP 13: JEUDI 5 AOÛT 2010

Les délégués se sont réunis au sein de groupes de contact et de réunions informelles pour poursuivre les travaux. L'AWG-LCA, a tenu des réunions sur la vision partagée, l'atténuation, l'adaptation, le financement, la technologie, le renforcement des capacités et la forme du résultat. Une réunion conjointe des groupes de rédaction sur l'adaptation et le financement a également eu lieu. Dans le cadre de l'AWG-KP, des réunions se sont tenues sur les réductions d'émissions de l'Annexe I, l'UTCATF, les mécanismes, les conséquences potentielles et les questions méthodologiques.

### AWG-LCA

#### GROUPE DE RÉDACTION SUR LA VISION

**PARTAGÉ:** Les délégués ont repris leurs discussions, proposant plusieurs additions au texte de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1). Concernant les réductions d'émissions et les températures globales (paragraphe 2), un pays en développement a proposé des limites de 1.5°C et 350 ppm. Cependant, un pays industrialisé a indiqué que 2°C, et non 1.5°C, avait été convenu par les dirigeants dans le cadre de l'Accord de Copenhague. Il a déclaré que cet objectif devait inspirer et guider, mais qu'il n'était pas une directive opérationnelle pour diviser les droits à l'atmosphère basée sur une certaine formule. Un pays en développement a répondu que l'Accord de Copenhague n'a pas été adopté par la CdP et n'est pas un document juridiquement contraignant, et que tout résultat de la CCNUCC devrait être accepté par toutes les parties.

Au sujet du texte traitant du plafonnement des émissions globales d'ici 2020 (le paragraphe 3), un pays en développement a suggéré de changer la date butoir à 2015. Plusieurs pays en développement ont indiqué que le plafonnement devrait se rapporter seulement aux parties visées à l'Annexe I. Un pays en développement a indiqué que les émissions des parties de l'Annexe I devraient avoir plafonné avant 2000, selon la Convention.

En ce qui a trait au texte se rapportant à des réductions globales d'ici 2050 (paragraphe 4), un pays en développement a proposé un texte sur "l'accès équitable aux ressources atmosphériques globales, basé sur les émissions historiques". Quelques pays développés ont suggéré un objectif de réduction des émissions globales d'ici 2050 "d'au moins 50%", et ont suggéré "environ 80%" pour les parties visées à l'Annexe I

collectivement d'ici 2050. Un pays en développement a proposé un texte qui stipule que les objectifs pour 2050 des parties visées à l'Annexe I "n'impliquent pas que les pays en développement prennent le reste des réductions d'émissions". Il a déclaré que la contribution des pays en développement dépendra du respect des engagements des parties visées à l'Annexe I en terme de financement et de transfert de technologie.

**GROUPE DE RÉDACTION SUR L'ATTÉNUATION:** Le groupe s'est réuni quatre fois jeudi: un groupe de rédaction sur les MAAN (paragraphe 1(b)(ii) du PAB) le matin; deux sous-groupes parallèles l'après-midi, un sur REDD-plus (paragraphe 1(b)(iii)) et un sur les mécanismes du marché (paragraphe 1(b)(v)); et un groupe de rédaction sur les approches sectorielles (1(b)(iv)) l'après-midi. Les délégués ont accepté de ne pas tenir de sous-groupes sur les engagements de réduction ou les actions par les pays développés (paragraphe 1(b)(i)) et les MAAN jusqu'à ce que toutes les autres questions relatives à l'atténuation n'aient été abordées au sein d'un groupe de rédaction.

**MAAN:** Les parties ont continué de faire des propositions textuelles concernant les MAAN, incluant sur les MRV, la CAI, la catégorisation des parties, les dispositions spéciales pour les PEID et les PMA, et les spécifications concernant le soutien. Les pays en développement ont présenté un texte sur l'établissement d'un mécanisme d'atténuation pour assurer la prestation de financement, technologie et renforcement des capacités pour la mise en œuvre des MAAN.

**REDD-plus:** Le groupe s'est assemblé informellement avec l'intention de discuter du chapitre 6 du projet de texte de la présidente, un texte venant de Copenhague que beaucoup de délégués ont qualifié de "presque accepté". Cependant, à la suite d'interventions de quelques pays en développement, le groupe a déplacé son attention vers les paragraphes centraux 52 et 53 du chapitre 1. Les amendements proposés incluaient de changer la portée et les activités à considérer par la REDD-plus, et une proposition pour inclure d'"autres" activités.

**Mécanismes du marché:** Les parties ont présenté leurs observations sur les mécanismes du marché (chapitre 1, paragraphe 58, et chapitre 7). Un pays en développement important a souligné la possibilité de restrictions et de discriminations commerciales, la responsabilité et l'établissement des rapports. Il a déclaré que les parties visées à l'Annexe I devraient utiliser exclusivement les instruments approuvés par la CCNUCC pour honorer leurs engagements. Un autre pays en développement a indiqué que les mécanismes du marché sont abordés dans le cadre de l'AWG-KP. Les commentaires ont également touché: l'établissement de nouveaux

mécanismes de marché; le rôle du secteur privé; les droits des peuples autochtones; la base "volontaire" de tels mécanismes; l'élimination des subventions aux activités pétrolières; le style de vie et les modèles de consommation; les compensations; l'additionnalité et l'intégrité des réductions et des éliminations; l'équilibre géographique et sectoriel des instruments; l'utilisation de la politique nationale; et le développement de modalités et de procédures.

Approches sectorielles: Au cours des discussions sur les approches sectorielles (chapitre 1, paragraphes 54-57, et chapitre 9), les parties se sont principalement concentrées sur les carburants de soute, avec quelques commentaires sur l'agriculture. De nombreuses parties ont fait des propositions sur le rôle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le traitement des émissions de gaz participant à l'effet de serre par l'aviation internationale et le transport maritime international, respectivement, et leur rapport avec la CCNUCC. Les parties ont mis en exergue: la nécessité d'appliquer le principe des responsabilités communes mais différenciées à toutes les mesures sur les combustibles de soute; les restrictions et limitations potentielles au commerce résultant des mesures sur les combustibles de soute; et comment assigner les revenus potentiels que de telles mesures pourraient engendrer. Les rapports et le chevauchement avec l'AWG-KP ont également été discutés. Concernant l'agriculture, un pays en développement a suggéré un texte sur la gestion du bétail.

**GROUPE DE RÉDACTION CONJOINT SUR L'ADAPTATION ET LE FINANCEMENT:** jeudi matin, les délégués ont tenu une réunion conjointe des groupes de rédaction sur l'adaptation et le financement, la technologie et le renforcement des capacités. Le facilitateur du groupe sur l'adaptation, Kishan Kumarsingh, a déclaré que la réunion visait à clarifier les relations fonctionnelles entre l'adaptation et les mécanismes de financement, de même que la technologie.

Les pays en développement ont indiqué que le financement de toutes les activités liées aux changements climatiques devrait demeurer dans le cadre de la CCNUCC et la gouvernance de la CdP. Un pays en développement important a réfléchi sur le rôle des comités thématiques, dont il a dit qu'ils devraient: fournir des données à la CdP concernant les critères d'éligibilité des projets; soutenir les pays dans la préparant des projets; et appuyer l'examen des propositions. Un autre pays en développement a demandé plus de financement pour l'adaptation, notant que la plupart des financements sont actuellement orientés vers l'atténuation.

Un pays développé a indiqué que les comités thématiques devraient fournir des conseils techniques ou scientifiques sur les bonnes pratiques, mais ne devraient pas produire des évaluations détaillées de projet ou être impliqués dans l'approbation des projets. Un grand pays en développement a indiqué que les comités ne devraient pas ajouter une phase additionnelle dans le processus d'approbation, et un pays développé mis en garde contre des couches additionnelles de bureaucratie.

Un groupe de pays en développement a proposé: un mécanisme pour les pertes et dommages; le soutien des PANA des PMA, PEID et autres parties intéressées; et le soutien des arrangements institutionnels nationaux.

**GROUPE SUR LE FINANCEMENT, LA TECHNOLOGIE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS:** Burhan Gafoor (Singapour) a facilité un sous-groupe sur les institutions de financement. Les discussions ont repris sur certaines des questions discutées lors de la réunion conjointe des groupes d'adaptation et de financement (voir ci-dessus).

Les pays en développement ont parlé de la valeur d'un nouvel organe du mécanisme financier. En outre, deux pays en développement ont proposé d'ajouter un paragraphe sur la

vérification de l'appui des parties de l'Annexe I par des révisions rigoureuses, robustes et transparentes. La plupart des pays développés étaient en faveur d'utiliser les institutions existantes plutôt qu'un nouvel organe, bien qu'un pays développé ait indiqué qu'il était ouvert à de nouvelles institutions "s'il y a une preuve d'un réel besoin". Ces discussions ont eu comme résultat un document mis à jour reflétant ces contributions.

Le groupe de rédaction élargi s'est alors réuni. Les délégués ont considéré une proposition d'autoriser le Secrétariat à compiler, sur son site Web, l'information sur les mesures de financement du démarrage rapide des parties pour 2010-2012. Les parties ont indiqué qu'elles y étaient ouvertes, bien qu'il fut questions de savoir si c'était le moment opportun de l'aborder. Les pays en développement ont suggéré que ces rapports soient sujets à une analyse par le Secrétariat. La question sera reprise vendredi matin.

Le groupe a alors examiné la section du texte de la présidente portant sur le renforcement des capacités (chapitre 1, paragraphes 66-67, et chapitre 5). Les pays en développement ont proposé un texte établissant un groupe technique et des indicateurs de performance pour mesurer le soutien au renforcement des capacités. De nombreux pays développés ont remis en cause le besoin d'un nouveau groupe technique, notant que les institutions existantes pourraient entreprendre un tel travail. Notant une certaine duplication, un pays développé a proposé de supprimer une grande partie du texte du préambule au chapitre 5 et de rationaliser également une partie du texte effectif. Les pays en développement préféraient généralement maintenir la majorité du texte existant et ont réaffirmé leur soutien à une section autonome sur l'amélioration des actions de renforcement des capacités. Un pays en développement a proposé un nouveau texte sur les situations et priorités nationales. Un pays en transition économique (PTE) a noté que les PTE ont également besoin d'appui pour le renforcement des capacités. Les délégués ont convenu que les propositions devraient être compilées dans un document qui sera distribué vendredi.

Le groupe de rédaction alors a brièvement examiné le texte de la présidente sur le transfert des technologies (chapitre 1, paragraphe 65 et chapitre 4). Le vice-président Reifsnnyder a noté trois questions non définies: le rapport entre un mécanisme de technologie et un mécanisme financier; les fonctions de communication d'un comité de direction sur la technologie; et les droits de propriété intellectuels. Les délégués ont convenu que la finalisation du texte sur le rôle exact et la fonctionnalité du comité de direction sur la technologie proposé contribuerait à accélérer d'autres négociations.

**GROUPE DE RÉDACTION SUR L'ADAPTATION:** Les délégués se sont réunis informellement le matin et en début d'après-midi, avant de reprendre les travaux dans le groupe de rédaction en milieu d'après-midi. Les discussions se sont poursuivies sur les arrangements institutionnels. Les pays en développement ont répété leur position sur le besoin d'un comité sur l'adaptation, alors que les pays développés maintenaient leur préférence pour renforcer les organes existants. Un pays développé a indiqué que l'action inefficace sur l'adaptation n'est pas due à l'absence d'un comité, mais au fait que le financement des PANA et de la technologie fait défaut. Cependant, les pays en développement ont indiqué qu'un nouveau comité pourrait jouer un rôle important en évaluant techniquement et approuvant les projets, les décisions quant au financement s'adoptant ailleurs. Un pays en développement a indiqué que les institutions actuelles confondent souvent les projets d'adaptation avec les projets de développement et a argué du fait qu'un comité technique aiderait. Les délégués ont convenu qu'à l'AWG-LCA 12, les parties se concentreraient sur ce qui a été accompli, ce qui est nécessaire, ce qui reste à faire, et comment

procéder. Plusieurs parties ont également noté que seulement les arrangements institutionnels avaient été abordés jusqu'à maintenant.

#### CONSULTATIONS SUR LA FORME DU RÉSULTAT:

Luis Alfonso de Alba (Mexique) a facilité les consultations informelles sur la forme du résultat. Il a distribué un document non officiel conçu pour contribuer à renseigner les points de vue en la matière, et qui décrit trois résultats possibles: un format juridiquement contraignant; des décisions de la CdP; ou une combinaison des deux.

De nombreuses parties ont indiqué que l'objectif devrait être un traité contraignant, alors que certains défendaient une combinaison d'éléments contraignants et de décisions. Un groupe de pays développés a indiqué qu'il préférerait un accord juridiquement contraignant unique, mais flexible sur la forme, dans la mesure où il a force de loi. Un pays en développement a souligné le besoin d'un accord politique, suggérant que la forme juridique suivra. Plusieurs pays en développement parties ont noté que l'AWG-LCA ne peut pas décider de la forme juridique des résultats de l'AWG-KP. D'autres ont préconisé un accord juridiquement contraignant respectant l'approche des deux trajectoires et incluant tous les éléments du Plan d'action de Bali.

Quelques pays développés parties ont indiqué qu'un accord juridiquement contraignant devrait inclure tous les émetteurs importants. Un pays développé a indiqué que les négociations semblent se diriger vers un ensemble de décisions, et que si un accord juridiquement contraignant est souhaité, des changements cruciaux aux projets de texte seraient nécessaires. Un groupe d'États en développement a déclaré que les accords juridiquement contraignants résoudre les problèmes de permanence et fourniraient plus de force aux nations dans la réalisation des actions et mises en œuvre nationales. Un pays en développement a indiqué que les discussions devraient se concentrer sur ce qui peut être réalisé à Cancún, alors qu'une partie de l'Annexe II soulignait l'importance d'aborder la forme juridique des résultats finaux.

Quelques parties ont souligné l'importance des principes pour guider l'atteinte d'un accord. Plusieurs pays en développement ont indiqué qu'aucun texte ne devrait préjuger des résultats des négociations, par exemple, concernant l'existence des mécanismes du marché ou l'utilisation du terme "régime climatique". Un pays en développement a indiqué que l'accord devrait avoir de fortes dispositions concernant la conformité.

#### AWG-KP

**GROUPE DE CONTACT SUR LES "CHIFFRES":** Le matin, le groupe s'est penché sur les chiffres et la durée des périodes d'engagement, les années de bases ou niveaux de référence, l'échelle des réductions des émissions et la traduction des engagements en QELRO.

Concernant la durée et le nombre de périodes d'engagement et les années de référence, le G-77/CHINE, soutenu par l'AOSIS et le GROUPE AFRICAÏN, a exprimé sa préférence pour une seule période d'engagement de cinq ans avec 1990 comme année de référence. L'AOSIS a indiqué que ceci permettrait l'ajustement des objectifs basés sur les données récentes de la science et éviterait de se renfermer dans "un niveau insatisfaisant d'ambition" pendant une plus longue période. Elle a dit qu'une période de huit ans pourrait être considérée si les parties de l'Annexe I augmentaient sérieusement leurs engagements.

L'UE, le JAPON, l'AUSTRALIE et d'autres pays développés ont préféré une seule période d'engagement, de huit ans, avec de la flexibilité concernant les années de référence. La NOUVELLE-ZÉLANDE a soutenu une période d'engagement de cinq ans pour tenir compte des données les plus récentes de la science.

Concernant l'échelle des réductions des émissions, l'AUSTRALIE et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont indiqué que cette question ne peut pas être clarifiée actuellement, car elle dépend du contexte juridique et méthodologique. Le G-77/CHINE a mis l'accent sur une approche descendante, l'INDE notant qu'elle était nécessaire en l'absence d'engagements adéquats. L'AUSTRALIE a indiqué que les parties étaient d'accord sur une approche itérative, plutôt que descendante ou ascendante. L'AOSIS a indiqué que l'engagement de 17-25% par les parties visées à l'Annexe I aurait comme conséquence des réductions des émissions effectives de seulement 1-7%.

En ce qui a trait à la transformation des engagements en QELRO, le G-77/CHINE a proposé une approche mixte, les QELRO pour les pays dont les émissions sont plus élevées que les QELRO de la première période d'engagement utilisant les QELRO de la première période d'engagement comme base pour le calcul, et les pays dont les émissions sont inférieures aux QELRO de la première période d'engagement utilisant leur niveau actuel d'émissions pour traduire leurs engagements. La NOUVELLE-ZÉLANDE, l'UE et l'ISLANDE ont indiqué que les QELRO sont sujets à négociation plutôt qu'à une décision sur les méthodes pour les calculer. Le JAPON et la FÉDÉRATION DE RUSSIE ont souligné que les QELRO devraient être vus dans le contexte plus large des discussions de l'AWG-LCA.

En après-midi, les parties ont avancé à travers la note du président (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1) pour s'assurer que tous les changements proposés et les options soient inclus dans un texte qui sera rendu disponible avant la prochaine réunion de l'AWG-KP en octobre. En plus des propositions de la salle, les soumissions précédentes par les parties (FCCC/KP/AWG/2010/MISC.5) et les soumissions récentes (l'UE, l'AOSIS et du Brésil) ont également été incluses.

L'UE a émis des réserves au sujet du texte concernant les PTE, notant que le terme a été inventé au début des années 90 et nécessitait maintenant une clarification. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a indiqué que la question des PTE doit être discutée dans le contexte plus large de la Convention. Le BRÉSIL a indiqué que les PTE existent seulement dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Les délégués ont discuté de diverses options pour amender le Protocole. Celles-ci incluent une "option A" (qui porte sur la modification du Protocole pour établir une deuxième période d'engagement) et une "option B" (qui établit également une deuxième période d'engagement, mais inclut une série d'autres éléments tels que la référence aux objectifs à plus long terme). L'UE, soutenue par la SUISSE, l'AOSIS, le BANGLADESH et l'INDONÉSIE, a suggéré de fusionner l'option A et l'option B. Le BRÉSIL, avec la BOLIVIE, s'est opposé à déclarer que l'option A inclut des propositions qui sont des conséquences des amendements à l'article 3.9 (nouvelles périodes d'engagement du Protocole), alors que celles de l'option B ne le sont pas. Il a dit que ces options partagent des éléments communs, mais sont "deux visions totalement différentes et incompatibles". Les options ont été maintenues séparées dans le texte. Le coprésident Lefevre a indiqué que la note du président serait révisée pour refléter ces modifications avant la réunion de l'AWG-KP 14 à Tianjin, Chine, en octobre.

**GROUPE SUR LES "QUESTIONS DIVERSES":** Le groupe sur les "questions diverses" a tenu des consultations informelles et des discussions de groupe sur l'UTCATF et les mécanismes.

**Mécanismes de flexibilité:** Les parties ont repris les consultations informelles sur les mécanismes de flexibilité (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.3), discutant et proposant des textes sur des questions comme: l'utilisation des REC d'activités de projet dans certains pays d'accueil; les facteurs d'actualisation; et la suppléantarité.

**UTCATF:** Au cours des consultations informelles de jeudi matin, facilitées par Peter Iversen, les délégués ont examiné un document non officiel préparé par les cofacilitateurs basé sur les propositions précédemment présentées par les parties. Après avoir discuté des points procéduraux, quelques parties ont observé qu'il n'y a pas d'accord complet au sujet du contenu du texte et ont demandé comment il serait incorporé dans le texte du président.

Les parties ont échangé des vues générales sur le document non officiel, se centrant sur les niveaux de référence et soulignant la définition, l'établissement, le processus de révision, la comptabilité et les années de référence. Beaucoup de pays en développement ont exprimé des inquiétudes au sujet des moyens pour déterminer les niveaux de référence, observant que les niveaux de référence actuels "divergent des niveaux historiques". Quelques pays en développement ont demandé des normes pour le processus de révision et la transparence. Quelques pays développés ont indiqué que les détails sur la standardisation et l'établissement du processus de révision nécessitent davantage de discussion.

Jeudi après-midi, les délégués se sont engagés dans des consultations informelles additionnelles centrées sur le "nettoyage" du texte. Les parties ont fait référence au besoin de cohérence dans la comptabilisation du carbone pour l'établissement des niveaux de référence. Elles ont également éliminé une option sur l'examen des niveaux de référence déjà couverts dans une autre partie du texte.

#### **GROUPE DE CONTACT SUR LES QUESTIONS**

**JURIDIQUES:** Au sujet du décalage possible entre les périodes d'engagement, le GROUPE AFRICAÏN a déclaré que le document du Secrétariat contient des solutions possibles. Il a déclaré que "le Protocole de Kyoto sans Annexe B est un traité mort" et a recommandé l'adoption des dispositions examinant l'application temporaire d'un amendement. Le MEXIQUE a observé que bien qu'un décalage ne puisse juridiquement pas empêcher le mécanisme, les considérations économiques pourraient le faire. Il a donc demandé l'analyse des facteurs économiques. La NOUVELLE-ZÉLANDE et l'AUSTRALIE ont demandé un examen plus approfondi des implications de l'application temporaire des dispositions. L'AUSTRALIE a indiqué qu'un décalage n'empêcherait pas la continuation des éléments clés du Protocole, tels que le MDP et la MÈC. L'UE a indiqué que 80% du commerce global d'émissions est basé sur les programmes de commerce des émissions de l'UE, qui continuera de fonctionner indépendamment d'un décalage. Le BANGLADESH a demandé une clarification sur le futur des fonds d'adaptation en cas de décalage. L'UE a répondu que les fonds continueront en fonction des engagements convenus.

L'ARABIE SAOUDITE, avec le BRÉSIL, le MEXIQUE, le GHANA et la CHINE, a demandé aux parties de réaffirmer leur engagement à une deuxième période d'engagement et à finir le travail de l'AWG-KP en temps utile. La SUISSE a indiqué qu'un signal positif devrait être envoyé pour rassurer les parties prenantes que les conséquences d'un décalage ne seraient pas aussi mauvaises que certains peuvent craindre. Le JAPON a proposé d'inclure les vues des parties sur cette question dans le document du Secrétariat. L'AUSTRALIE, contrée par la FÉDÉRATION DE RUSSIE, a noté une convergence possible sur certaines questions. Un rapport oral sera présenté en séance plénière au président de l'AWG-KP.

#### **LE GROUPE DE CONTACT SUR LES**

**CONSÉQUENCES POTENTIELLES:** Les discussions de ce groupe de contact ont porté sur la question d'établir un forum permanent ou d'utiliser les voies existantes, y compris les communications nationales.

Le Brésil, pour le G-77/CHINE, a indiqué qu'un forum permanent est nécessaire pour rapporter, évaluer et aborder les besoins spécifiques et les préoccupations des pays non visés à l'Annexes I. Il a déclaré que l'information pourrait venir des communications nationales, mais qu'un forum utiliserait également de l'information provenant d'autres documents et rapports.

La NOUVELLE-ZÉLANDE et l'UE ont indiqué que ceci pourrait dupliquer le travail de l'OSMÈ de révision des communications nationales. L'UE a exprimé le souci que l'"évaluation" par un forum permanent violerait les droits souverains des parties. Notant les propositions pour de nouveaux forums sur les conséquences potentielles dans le cadre de l'OSMÈ, l'OSAST, et l'AWG-LCA, l'UE et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont recommandé des discussions communes pour s'assurer que la formulation des textes ne soit pas contradictoire.

L'UE a suggéré que les pays développés font face à un dilemme, parce les conséquences de leurs politiques sur les pays en développement sont peu claires. Il a noté que l'information doit venir tant des pays en développement que des pays développés, et a déclaré que la question devrait être abordée dans le cadre de l'OSMÈ et de l'OSAST.

#### **DANS LES COULOIRS**

L'humeur au sein de plusieurs groupes a semblé tourner au vinaigre jeudi, quelques-uns suggérant que les travaux "reculaient" ou avançaient seulement "à un rythme glaciaire", particulièrement dans les groupes de l'AWG-LCA. Avec des textes se rallongeant sans fin et des pointes de colère s'élevant occasionnellement dans plusieurs groupes, au moins un président a dû demander aux délégués de s'abstenir de recourir à la rhétorique politique qui s'incrétait à nouveau dans certaines discussions. "Les textes nous maintiendront occupés à Tianjin", a sèchement observé un négociateur.

L'humeur générale n'a pas été aidée par une certaine confusion au sujet de l'endroit et du moment des rencontres de certains groupes. Plusieurs délégués se plaignaient qu'ils avaient manqué les rencontres informelles sur la REDD, alors que d'autres ont fait la navette d'une pièce à l'autre, à la recherche des consultations sur la forme du résultat. "J'espère que ce n'est pas une métaphore du processus, mais en ce moment personne ne semble savoir où nous allons !" a plaisanté un délégué.

En attendant, les conversations se sont poursuivies dans les couloirs au sujet des changements dans les approches de négociation de divers groupes. Plusieurs délégués ont également détecté une approche plus "assurée" et "directe" du Japon, en particulier en ce qui concerne le Protocole de Kyoto. "Je peux comprendre leur position, mais il sera intéressant de voir comment elle est reçue par les pays en développement à Tianjin et par la suite", a dit un expert du processus. Pour leur part, les négociateurs japonais ont senti que leur position est en fait demeurée très cohérente au cours de la dernière année, suggérant que les variations progressives de positions de certaines parties pourraient avoir fortement mis les vues du Japon en relief.

Quelques participants ont également noté le rôle relativement discret des ONG. En effet, beaucoup d'ONG se sont davantage fait remarquer par leur absence. "Nos priorités ne figurent pas dans ce processus en ce moment", a reconnu une représentante de la société civile. "Nous risquons de mettre les bouchées doubles plus près de Cancun", a-t-elle ajouté.

**SYNTHÈSE ET ANALYSE DU BNT:** Le numéro du Bulletin des Négociations de la Terre consacré à la synthèse et analyse des Pourparlers de Bonn sur les changements climatiques sera disponible dès le lundi 9 août 2010 en ligne à <http://www.iisd.ca/climate/ccwg11/>



## COMPTE RENDU DES POURPARLERS DE BONN: 2-6 AOÛT 2010

Du 2 au 6 août 2010, les délégués se sont réunis à Bonn, Allemagne, pour la onzième session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (AWG-LCA 11) et la treizième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 13). Plus de 1650 participants, y compris 1154 représentants des parties, 457 des organisations observatrices et 42 des médias, ont assisté à la réunion.

L'AWG-LCA a examiné un texte distribué par la présidente du groupe en juillet 2010 (FCCC/AWGLCA/2010/8). Le texte avait pour but de faciliter les négociations en vue d'un résultat à la seizième Conférence des parties (CdP 16) à la CCNUCC à Cancún, Mexique, en décembre 2010. Le texte contenait des sections portant sur diverses questions, y compris la vision partagée sur la coopération à long terme, l'atténuation, l'adaptation, les finances, la technologie et le renforcement des capacités. Les parties ont proposé beaucoup de nouvelles additions et d'options au texte. L'AWG-KP s'est concentré sur l'échelle de réductions des émissions des parties visées à l'Annexe I au Protocole. Il a également examiné les questions juridiques, y compris un décalage possible entre la première période d'engagement du Protocole (2008-2012) et les périodes d'engagement suivantes. De plus, les délégués ont abordé l'utilisation de la terre, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF), les mécanismes de flexibilité et les conséquences potentielles des mesures de riposte aux changements climatiques. L'AWG-KP s'est conclu avec l'accord de transmettre la proposition du président (FCCC/KP/AWG/2010/CRP.2) à la prochaine session afin qu'elle y soit examinée en profondeur. Le texte contient divers projets de décision pour la sixième réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 6), détaillant différentes options et propositions des parties. Ces décisions, qui ne sont pas encore acceptées, portent sur les questions suivantes: les amendements au Protocole en vertu de l'Article 3.9 (périodes d'engagement subséquentes); l'UTCATF; les échanges de droits d'émissions

et les mécanismes fondés sur des projets; les questions méthodologiques; et les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles des mesures de riposte des parties de l'Annexe I aux changements climatiques.

On s'attend à ce que les textes de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP développés à Bonn forment la base des négociations qui se tiendront en octobre, à Tianjin, Chine, là où les délégués chercheront à limiter le nombre d'options et à produire des résultats à considérer à Cancún.

## BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par la mise en place de la CCNUCC en 1992, qui a établi le cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre, aux fins d'éviter "les interférences anthropiques dangereuses" avec le système climatique. La CCNUCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte aujourd'hui 194 parties.

### DANS CE NUMÉRO

Bref Historique de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto.1	
Compte Rendu de l'AWG-LCA 11 et de l'AWG-KP 13 . . .3	
Groupe de Travail Spécial sur l'Action Concertée à Long Terme au Titre de la Convention . . . . .3	
Groupe de Travail Spécial sur les Nouveaux Engagements des Parties Visées à l'Annexe I au Titre du Protocole de Kyoto . . . . .8	
Une Brève Analyse de l'AWG-LCA 11 et de l'AWG-KP 13 . . . . .13	
Prochaines Réunions . . . . .15	
Glossaire . . . . .16	

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Aaron Leopold, Miquel Muñoz, Ph.D., Eugenia Recio, Anna Schulz, et Chris Spence. Édition numérique: Leila Mead. Version française: Sandra Gagnon – Correctrice: Pia M. Kohler, Ph.D. Éditrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le Royaume-Uni (à travers le département du développement international (DFID), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère néerlandais des affaires étrangères, la commission européenne (DG-ENV), et le ministère italien de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'espace maritime. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2010, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), le gouvernement d'Islande, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et la Banque mondiale. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Le financement de la version espagnole du *Bulletin* est financée par le ministère espagnole de l'environnement et des affaires rurales et marines. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11A, New York, New York 10022, USA.

En décembre 1997, les délégués à la troisième Conférence des parties (CdP 3) tenue à Kyoto, Japon, avaient convenu d'un Protocole, relevant de la CCNUCC, engageant les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché à réaliser des objectifs de réduction de leurs émissions. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC, se sont ainsi engagés à réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre, de manière à abaisser les niveaux d'une moyenne de 5.2% par rapport à ceux de 1990, et ce, au cours de la période entre 2008-2012 (la première période d'engagement), avec des objectifs spécifiques, variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 190 parties.

En 2005, lors de la première Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 1), tenue à Montréal, Canada, les parties ont établi l'AWG-KP en vertu de l'Article 3.9 du Protocole, qui donne mandat de considérer de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au moins sept ans avant l'expiration de la première période d'engagement. En outre, la CdP 11 a décidé, à Montréal, d'examiner la coopération à long terme au titre de la Convention à travers une série de quatre ateliers connus sous le nom de "Dialogue de la Convention", qui s'est poursuivie jusqu'à la CdP 13.

**FEUILLE DE ROUTE DE BALI:** La CdP 13 et la CdP/RdP 3 ont eu lieu en décembre 2007 à Bali, Indonésie. Les négociations ont abouti à l'adoption du Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13), établissant l'AWG-LCA, chargé de se concentrer sur les éléments clés de la coopération à long terme, déterminés au cours du Dialogue de la Convention, à savoir: l'atténuation, l'adaptation, le financement, de même que la technologie et le renforcement des capacités. La Conférence de Bali a également permis l'accord des parties sur un processus biennal, la Feuille de route de Bali, qui couvre "les trajectoires" des négociations menées au titre de la Convention et du Protocole et qui fixe la date butoir pour l'achèvement des négociations à la CdP 15 et la CdP/RdP 5 à Copenhague, en décembre 2009.

**DE BALI À COPENHAGUE:** En 2008, les deux AWG ont tenu quatre sessions de négociation parallèles: avril à Bangkok, Thaïlande; juin à Bonn, Allemagne; août à Accra, Ghana; et décembre à Poznań, Pologne. En 2009, les AWG se sont réunis en avril, juin et août à Bonn, Allemagne; octobre à Bangkok, Thaïlande; novembre à Barcelone, Espagne; et décembre à Copenhague, Danemark.

**AWG-LCA:** En ce qui concerne l'AWG-LCA, la première partie de 2009 a été consacrée à l'élaboration du projet de texte de négociation. Ce processus a abouti à un texte d'environ 200 pages couvrant l'ensemble des éléments fondamentaux du Plan d'action de Bali (PAB). En raison de la longueur du texte, les délégués ont commencé à produire des documents non officiels, des guides de lecture, des tableaux et des matrices visant à rendre le texte de négociation plus facile à gérer. Le résultat a été une série de documents non officiels transmis à Copenhague en annexe au rapport de la réunion. Au moment de leur départ pour Copenhague, beaucoup avaient le sentiment que l'AWG-LCA avait réalisé des progrès satisfaisants sur des questions telles que

l'adaptation, la technologie et le renforcement des capacités, mais que de "profondes divergences de vues" persistaient sur certains aspects du financement.

**AWG-KP:** Pour ce qui est de l'AWG-KP, l'accent a été mis sur les "chiffres" en 2009, en particulier, sur les réductions d'émissions globales et individuelles des parties visées à l'Annexe I, au-delà de 2012, lorsque la première période d'engagement du Protocole arrive à terme. Les parties ont également poursuivi l'examen des autres questions du programme de travail de l'AWG-KP, y compris les mécanismes de flexibilité, l'UTCATF, et les conséquences potentielles des mesures de riposte aux changements climatiques. Les discussions s'appuyaient sur la documentation dont une partie portait sur les propositions d'amendements au Protocole en vertu de l'Article 3.9 (nouveaux engagements pour les parties à l'Annexe I) et l'autre sur le texte relatif aux autres questions, telles que l'UTCATF et les mécanismes de flexibilité. La plupart avaient le sentiment qu'aucun progrès significatif n'avait été accompli sur les objectifs globaux et individuels des parties visées à l'Annexe I, et des divergences sont également apparues entre pays développés et pays en développement sur la question de savoir si le résultat de Copenhague devrait être un amendement au Protocole de Kyoto ou un nouvel accord unique en vertu des deux AWG.

**CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES:** La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'est déroulée du 7 au 19 décembre 2009 à Copenhague, Danemark et a englobé la CdP 15 et la CdP/RdP 5, les 31<sup>e</sup> sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), de même que l'AWG-KP 10 et l'AWG-LCA 8. Plus de 110 dirigeants du monde ont assisté au segment de haut niveau conjoint de la CdP et de la CdP/RdP, du 16 au 18 décembre.

L'événement a été marqué par des controverses liées à la transparence et au processus. Des divergences sont notamment apparues sur la question de savoir si les travaux devraient être menés au sein d'un groupe plus restreint des "amis du président" ou dans des groupes de contact ouverts à tous. Une proposition par la présidence danoise de CdP, de mettre sur la table de négociation deux textes reflétant le travail accompli par les AWG, a également donné lieu à des divergences. Nombre de parties ont rejeté le texte danois, demandant à ce que seuls les textes élaborés par les AWG soient utilisés. Au cours de la réunion du segment de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu au sein de groupes composés des grandes économies et des représentants des groupes régionaux et autres groupes de négociation. Tard dans la soirée du vendredi 18 décembre, ces pourparlers ont finalement abouti à un accord politique intitulé l'"Accord de Copenhague".

À la suite de l'adoption de l'Accord par ce groupe, les délégués représentant toutes les parties ont été convoqués à nouveau pour la plénière de clôture de la CdP. Au cours des 13 heures suivantes, ils ont discuté de la transparence du processus et de la question de savoir si la CdP devrait adopter l'Accord de Copenhague. Plusieurs ont soutenu son adoption en tant que décision de la CdP, afin de le rendre opérationnel comme étape vers un "meilleur" accord futur. Quelques pays en

développement se sont cependant opposés à l'Accord, conclu au cours de ce qu'ils ont qualifié de processus de négociation "non transparent" et "non démocratique". Finalement, les parties ont convenu d'adopter une décision par laquelle la CdP "prend note" de l'Accord de Copenhague. Les parties ont également établi un processus permettant aux pays d'indiquer leur soutien à l'Accord de Copenhague. En date du 6 août 2010, 137 pays avaient indiqué leur soutien à l'Accord. Plus de 80 parties ont également fourni des informations sur leurs objectifs de réduction d'émissions et d'autres mesures d'atténuation, conformément à l'Accord.

Le dernier jour de la Conférence sur les changements climatiques de Copenhague, la CdP et la CdP/RdP ont également accepté de prolonger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, en leur demandant de présenter leurs résultats respectifs à la CdP 16 et à la CdP/RdP 6 à Cancún.

**POURPARLERS DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (avril et juin 2010):** Les négociations ont repris en 2010 avec l'AWG-LCA 9 et l'AWG-KP 11, qui ont eu lieu du 9 au 11 avril. Les discussions ont principalement porté sur l'organisation et les méthodes de travail pour 2010, de façon à permettre à chaque AWG d'accomplir son mandat et de présenter ses résultats à Cancún. Lors de l'AWG-LCA, les délégués ont chargé leur présidente de préparer un texte en vue de la session de juin. L'AWG-KP a convenu de continuer d'examiner les réductions d'émissions globales et individuelles des parties de l'Annexe I, de même que diverses autres questions.

Les discussions se sont poursuivies à Bonn du 31 mai au 11 juin. Cet événement comprenait l'AWG-LCA 10 et l'AWG-KP 12, de même que les 32<sup>e</sup> sessions des organes subsidiaires. La réunion du SBSTA a été marquée par un désaccord au sujet de la proposition d'un document technique présentant des options pour limiter l'augmentation des températures mondiales moyennes à 1.5°C et 2°C, par rapport aux niveaux préindustriels. La proposition de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) a obtenu un large appui, mais a été bloquée par l'Arabie Saoudite, Oman, le Koweït et le Qatar. Il en a résulté que les discussions concernant cette question en sont restées là.

Les travaux de l'AWG-LCA 10 ont porté sur le nouveau projet de texte de la présidente. Tard le 10 juin, la présidente de l'AWG-LCA, Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), a fait distribuer un avant-projet de texte révisé, qui pourrait, selon elle, être considéré par l'AWG-LCA 11. Certains pays en développement avaient le sentiment que l'avant-projet était "non équilibré" et qu'il ne devrait pas être utilisé en tant que base de négociation en août, à moins que leurs vues n'y soient reflétées de façon plus complète. Une version révisée du texte a été distribuée en juillet.

L'AWG-KP 12 s'est concentré sur les réductions d'émissions des parties visées à l'Annexe I et les hypothèses sous-jacentes à l'utilisation des mécanismes de flexibilité et l'UTCATF au cours de la période au-delà de 2012. Les délégués ont également abordé les manières d'éviter un décalage entre la première période d'engagement et les suivantes et demandé au Secrétariat de préparer un texte sur les options juridiques.

## COMPTE RENDU DE L'AWG-LCA 11 ET DE L'AWG-KP 13

Le Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques (AWG-LCA 11) et la treizième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 13) ont ouvert leur session respective le lundi 2 août 2010. Les deux groupes se sont concentrés sur les textes qui pourraient former la base des négociations pour la production d'un résultat à Cancún à la fin de 2010. Ce rapport récapitule les discussions des AWG à Bonn, basé sur leur ordre du jour respectif.

### **GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR L'ACTION CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION**

La présidente de l'AWG-LCA, Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), a ouvert la session lundi après-midi, et les délégués ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux (FCCC/AWGLCA/2010/9-10). Les délégués se sont alors penchés sur le point principal de l'ordre du jour portant sur la préparation des résultats à présenter à la CdP 16.

**PRÉPARATION DES RÉSULTATS À PRÉSENTER À LA CdP 16:** L'AWG-LCA a commencé son travail sur la préparation des résultats à présenter à la CdP 16 lundi, et a poursuivi les travaux concernant cette question tout le reste de la semaine. En particulier, ils se sont concentrés sur le texte de la présidente distribué en juillet et conçu pour contribuer à la progression des discussions (FCCC/AWGLCA/2010/8). Le texte contenait des chapitres basés sur des sections déjà acceptées dans le Plan d'action de Bali (PAB) en 2007.

Au cours de la plénière d'ouverture, plusieurs parties ont indiqué que le texte de la présidente était acceptable comme base de discussions. Le Yémen, s'exprimant au nom du groupe des 77 et la Chine (G-77/Chine), a indiqué que plusieurs questions avaient besoin d'un traitement plus équilibré et plus équitable, mais soutenait toutefois l'initiation des négociations sur la base de ce texte. L'Australie, au nom du groupe de coordination, a souligné la nécessité d'élaborer le texte sur certaines questions telles que la foresterie, la consultation et analyse internationale (CAI) pour les pays en développement, l'atténuation, et la surveillance, notification et vérification (MRV), de même que d'une formulation plus succincte et opérationnelle.

L'Équateur, pour l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), a réclamé des objectifs de 300 parties par millions, avec des augmentations de la température de 1 à 1.5°C. La Fédération de Russie a indiqué qu'un accord devrait inclure tous les émetteurs et économies importants. Le Japon a soutenu des résultats complets et juridiquement contraignants impliquant les émetteurs importants, au sein d'un cadre unique. Il s'est opposé à séparer le monde en deux groupes, à savoir pour et contre Kyoto. Le représentant des É.-U. a abordé les préoccupations concernant la politique nationale des É.-U. en matière de climat, déclarant que le "succès à Cancún ne s'articule pas sur la législation des É.-U."

À la suite des déclarations d'ouverture en séance plénière, les délégués ont entrepris de discuter dans un groupe de travail présidé par le vice-président de l'AWG-LCA, Dan Reifsnnyder

(US). À la suite de discussions prolongées, les délégués ont décidé, mardi, de se séparer en quatre groupes de rédaction réunis autour des questions suivantes: vision partagée; atténuation; adaptation; et finances, renforcement des capacités et transfert de technologie. En outre, les délégués ont tenu des consultations informelles au sujet de la “forme du résultat” à la CdP 16 et la nature juridique des obligations, des engagements et des actions des parties. Ces groupes ont ajouté beaucoup d’options et de propositions différentes (et parfois conflictuelles) au texte. Ceci a eu comme conséquence des documents plus longs pour la plupart des questions clés. Les textes résultant de ces discussions seront compilés dans un texte de négociation officiel et distribué avant l’AWG-LCA 12 en octobre. Les principales discussions et les additions suggérées au texte sont décrites ci-dessous, suivant les discussions des groupes de rédaction.

**Vision partagée:** Ce groupe de rédaction a été facilité par Dan Reifsnnyder et s’est centré sur la section appropriée du texte de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphes 1-12). Les délégués ont apporté de nombreuses suggestions pour modifier ou ajouter du texte, incluant sur les réductions d’émissions, les réductions globales et le financement.

Concernant les *réductions d’émissions et les températures globales* (paragraphe 2), quelques divergences d’opinions ont émergé, les pays en développement soulignant la responsabilité historique des émissions et certains proposant de limiter l’augmentation globale de la température à moins de 1.5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Cependant, les É.-U. et d’autres pays développés ont indiqué que 2°C, et non pas 1.5°C, étaient la limite convenue par les dirigeants en vertu de l’Accord de Copenhague. Le délégué des É.-U. a déclaré que cet objectif devait inspirer et guider les travaux, mais qu’il n’était pas une directive opérationnelle pour diviser les droits à l’atmosphère basée sur une certaine formule. L’Arabie Saoudite a répondu que l’Accord de Copenhague n’a pas été adopté par la CdP et n’est pas un document juridiquement contraignant, et que donc, il ne devrait pas influencer sur ce qui est inclus dans un document de la CCNUCC.

Concernant les *réductions globales d’ici 2050* (paragraphe 4), les suggestions s’étaient entre un objectif de réductions globales de 50% à “plus de 100%” par rapport au niveau de 1990. Des suggestions ont également touché l’identification des objectifs globaux des parties visées à l’Annexe I pour la période de 2020 à 2050, les pays en développement proposant généralement des objectifs plus ambitieux (dans un cas, jusqu’à 45% d’ici 2020 et “plus de 100% d’ici 2040”). La Chine a proposé un texte stipulant que les objectifs pour 2050 des parties visées à l’Annexe I “n’impliquent pas que les pays en développement prennent le reste des réductions d’émissions”. Il a déclaré que la contribution des pays en développement dépendra du respect des engagements des parties visées à l’Annexe I en terme de financement et de transfert de technologie.

En ce qui a trait à l’*adaptation, le financement et l’impact des mesures de riposte*, quelques pays en développement ont suggéré de spécifier les obligations de financement des parties de l’Annexe I, y compris une obligation exigeant que les pays développés fournissent 3% de leur PNB pour assurer la mise en œuvre de la Convention.

**Atténuation:** Les discussions sur l’atténuation ont occupé une période de temps plus importante que toutes les autres questions au sein de l’AWG-LCA, et ont été conduites tout au long de la semaine dans un groupe de rédaction et des sous-groupes. Le centre des discussions était le texte révisé de la présidente, daté du mois de juillet 2010 (FCCC/AWGLCA/2010/8), qui inclut des sections traitant de divers éléments de l’atténuation. Ceux-ci sont basés sur les principaux paragraphes du PAB (décision 1/CP.13), à savoir:

- l’atténuation par les pays développés (paragraphe 1(b)(i) du PAB);
- l’atténuation par les pays en développement (1(b)(ii));
- la REDD-plus (1(b)(iii));
- les approches sectorielles et mesures propres au secteur concertées (1(b)(iv));
- les approches pour augmenter le rapport coût -efficacité des mesures d’atténuation (mécanismes du marché) (1(b)(iv)); et
- les conséquences des mesures de riposte (1(b)(v)).

Au cours de l’AWG-LCA 11, les délégués ont longuement discuté du projet de texte de la présidente, suggérant des amendements à chaque section appropriée. Cet exercice a eu pour résultat de pratiquement tripler la longueur du texte sur l’atténuation, passant d’environ 15 à 41 pages. La section ci-dessous récapitule les discussions sur chacune de ces questions liées à l’atténuation.

**Pays développés:** Cette question (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphes 14-27) a été abordée mardi dans un groupe de rédaction facilité par la présidente de l’AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe. Les principaux thèmes abordés incluaient: le niveau de référence et les années cibles; l’échelle des réductions globales; la nature juridiquement contraignante de l’accord; le rapport avec le Protocole de Kyoto, y compris l’inscription des objectifs et des mécanismes de flexibilité; l’utilisation d’autres mécanismes du marché et l’éligibilité pour y participer; la nature de, et les changements à, l’Annexe I; la comparabilité des efforts; les mesures de riposte; les dispositions de MRV; l’UTCATF; et les émissions historiques.

De nombreuses interventions par des délégués de pays en développement visaient à réclamer des directives de conformité, MRV et communications nationales renforcées. Un pays en développement partie a souligné la nécessité de tendre vers une consommation et production durable. Plusieurs ont apporté des commentaires au sujet de l’importance du développement des plans de réduction des émissions, les pays développés notant que ce point devrait s’appliquer à toutes les parties et les pays en développement suggérant qu’il ne devraient s’appliquer qu’aux parties visées à l’Annexe I. De nombreux pays développés ont défendu l’utilisation du terme “objectifs”, alors que les pays en développement préféraient le terme “engagements”.

**Pays en développement:** Cette question (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphes 28-51) a été abordée lors des réunions du groupe de rédaction tenues mercredi et jeudi et facilitées par la présidente de l’AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe. L’aspect qui a suscité la majorité de l’attention regroupe les conditions de l’établissement des rapports par les pays en développement dans le cadre des MRV, les inventaires nationaux et les registres, les pays développés apportant de nombreuses suggestions. Dans leurs commentaires, les parties

ont également traité des types et de la portée des mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN), le soutien des MAAN par les pays développés, et la relation entre cet appui et le registre des MAAN. Le G-77/Chine a fait une proposition visant l'établissement d'un mécanisme d'atténuation pour assurer la prestation de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités pour l'exécution des MAAN. Un pays en développement a indiqué que les MAAN nationalement soutenus devraient être inclus dans le registre des MAAN. Les conditions spéciales en matière de rapports pour les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA) ont été discutées, les propositions s'étendant entre des rapports volontaires et des rapports présentés à des intervalles rallongés comparativement aux autres pays. Des questions liées à la catégorisation des parties, aux caractéristiques de l'appui et à la CAI, notamment, ont également été abordées.

**REDD-plus:** Cette question était le point central d'un groupe de rédaction facilité par Audun Rosland (Norvège). Le groupe s'est réuni jeudi pour examiner la section appropriée du texte de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphes 52-53, et chapitre 6). De nombreux délégués ont décrit le texte, qui avait été transmis depuis Copenhague, comme étant "presque accepté". Cependant, quelques points de controverse ont émergé. En particulier, l'Arabie Saoudite, la Bolivie et quelques autres pays en développement, contrés par beaucoup d'autres parties, ont présenté quelques propositions incluant: des modifications à la mise en œuvre des activités de REDD-plus; l'élimination des références aux marchés; et l'exclusion des mécanismes de compensation. Les parties s'opposant aux changements proposés par l'Arabie Saoudite et la Bolivie ont présenté une autre option contenant le texte original. Les deux options ont été incluses dans la version finale.

Cette divergence de vues a été abordée en séance plénière de clôture de l'AWG-LCA, où le groupe africain s'est référé à un "demi-tour des négociations en matière de REDD-plus" dû à l'introduction du nouveau texte dont il a déclaré qu'il contredit les accords précédents. Il a allégué que certaines parties ont voulu "faire marche arrière" par rapport aux avancements précédemment réalisés et a plaidé pour que la REDD-plus, qui avait auparavant été un "secteur d'espoir", ne soit pas "délibérément miné" aujourd'hui.

**Approches sectorielles:** Cette question (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphes 54-57, et chapitre 9) a été abordée dans un groupe de rédaction jeudi, facilité par la présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe. Elle concerne les approches à l'atténuation dans des secteurs spécifiques (tels que la sidérurgie ou le transport) et l'agriculture. Les discussions se sont principalement concentrées sur les "combustibles de soute" (émissions de gaz à effet de serre à partir de l'aviation internationale et du transport maritime international). La majeure partie de la discussion a porté sur le rôle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le traitement des carburants de soute, et leur rapport avec la CCNUCC, incluant concernant les aspects tels que l'application des principes de la CCNUCC aux politiques de changement climatique de l'OACI et de l'OMI. Les questions

sous-jacentes sont les mesures de restrictions et limitations potentielles au commerce émanant des carburants de soute, le partage des revenus potentiels dérivés de telles mesures, et le fait que l'OACI et l'OMI ne sont pas liées par le principe des responsabilités communes mais différenciées. Les parties ont également discuté des questions procédurales telles que le chevauchement avec l'AWG-KP et l'agriculture, un pays en développement suggérant un texte sur la gestion du bétail.

**Mécanismes du marché et autres approches pour augmenter le rapport coût-efficacité:** Cette question (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphe 58, et chapitre 8) a été abordée dans un sous-groupe jeudi, facilité par la présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe. Elle concerne l'utilisation du commerce pour faciliter l'atténuation, normalement en permettant le transfert des crédits liés à l'atténuation d'un acteur à l'autre. Certains des principaux thèmes controversés incluaient: la nature des mécanismes du marché jugés acceptables; le rapport coût-efficacité des marchés du carbone dans l'atténuation des changements climatiques; la création de mécanismes de marché en plus de ceux existant en vertu du Protocole de Kyoto; la continuité et la fragmentation du marché du carbone; la part des revenus; l'équilibre entre les marchés internationaux et intérieurs; l'autorité de la CCNUCC en matière de marchés du carbone; et les dispositions du commerce international.

La Chine a souligné la possibilité de restrictions et discriminations commerciales, la responsabilité et l'établissement des rapports. Le délégué a déclaré que les parties de l'Annexe I devraient utiliser exclusivement les instruments approuvés par la CCNUCC pour honorer leurs engagements. Un autre pays en développement a indiqué que les mécanismes du marché sont abordés dans le cadre de l'AWG-KP. D'autres pays ont accentué des aspects comme: le rôle du secteur privé; les droits des peuples autochtones; la base "volontaire" de tels mécanismes; l'élimination des subventions aux activités pétrolières; le style de vie et les modèles de consommation; les compensations; l'additionalité et l'intégrité des réductions et éliminations; l'équilibre géographique et sectoriel des instruments; l'utilisation de la politique nationale; et le développement de modalités et de procédures.

**Conséquences des mesures de riposte:** Cette question (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphe 59, et chapitre 7) a été abordée dans un sous-groupe vendredi matin. La matière traite des impacts défavorables des mesures prises pour combattre les changements climatiques, tel que la diminution des revenus pour les pays exportateurs de pétrole dans le cas où les politiques de changement climatique auraient comme conséquence la réduction des revenus liés au pétrole. Un des principaux thèmes de controverse concernant les mesures de riposte est le point de savoir si cette question relève de l'adaptation ou l'atténuation.

Le G-77/Chine a présenté de nombreuses propositions au sein du sous-groupe, incluant l'établissement d'un forum dans le cadre de la CdP pour aborder notamment: l'assurance et la gestion des risques financiers; la modélisation; la diversification économique; et le transfert de technologie. Les parties ont également discuté des impacts possibles des mesures de riposte sur le commerce international.

**Adaptation:** Facilité par Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tabago), le groupe de rédaction sur l'adaptation s'est réuni plusieurs fois chaque jour du mardi au jeudi, les présentations portant sur les options d'arrangements institutionnels permettant de renforcer les mesures d'adaptation (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 2, paragraphe 7). Les discussions ont également traitées: de la nécessité d'équilibrer le traitement de l'adaptation et de la réduction dans le texte de la présidente; du financement; et d'augmenter l'aide pour les programmes d'action nationale pour l'adaptation (PANA) des PMA pour inclure d'autres parties; et d'aborder les pertes et dommages associés aux impacts des changements climatiques. La question des pertes et dommages a été également abordée dans la proposition faite par un groupe de pays en développement d'ajouter un paragraphe sur la création d'un mécanisme international d'assurance climatique.

Tout au long de la semaine, le principal point de division entre les parties était la question de savoir si la création d'une nouvelle institution sur l'adaptation, à savoir un Comité d'adaptation sous l'égide de la Convention, était nécessaire. Le G-77/Chine et l'AOSIS ont préconisé la création d'un comité pour évaluer, fournir un appui technique et des conseils, et approuver les aspects techniques des projets d'adaptation basés sur les directives de la CdP. Cependant, les pays développés étaient généralement favorables à l'idée d'utiliser les institutions existantes pour autant que les lacunes dans leur fonctionnalité soient identifiées et éliminées. Ils avaient également l'impression qu'une couche additionnelle de bureaucratie ne contribuerait pas à induire une forme simplifiée et expéditive de gouvernance de l'adaptation. Les É.-U. étaient d'accord avec les pays en développement sur le point que certaines actions, en matière d'adaptation, ont été inefficaces, en revanche, ils ont affirmé que ce n'est pas parce qu'un comité fait défaut, mais plutôt en raison de l'absence de PANA, de connaissances exactes et de financement des technologies. Cependant, les pays en développement ont insisté sur le fait qu'il n'était pas clair quels établissements existants pourraient être employés pour fournir une aide coordonnée sur ces questions, tandis que le comité proposé serait justement dédié à cette fonction. Un pays en développement a indiqué que les institutions actuelles, aux mandats élargis, confondent souvent, légitimement, les projets d'adaptation avec les projets de développement. En outre, les pays en développement ont argué du fait que modifier les mandats de multiples institutions existantes pour renforcer les mesures en matière d'adaptation prendrait des années et que la question de savoir quelles institutions existantes en particulier pourraient voir son mandat augmenté n'était pas claire.

L'autre sujet soulevé lors de l'AWG-LCA 11 concernait une préoccupation liée à la nature transversale de l'adaptation, qui menait à sa fragmentation parmi les nouveaux groupes de rédaction. Ceci a eu comme conséquence un groupe de rédaction conjoint sur l'adaptation et le financement qui s'est réuni jeudi pour clarifier les rapports fonctionnels entre l'adaptation et les mécanismes financiers. Des questions de propriété institutionnelle ont été discutées à nouveau, les parties échangeant leurs vues sur le rôle d'un comité d'adaptation. L'Inde a envisagé un comité qui soutient les pays dans la préparation des projets, fournit des données à la CdP sur les

critères d'acceptabilité des projets, et appuie l'examen des propositions. Cependant, les É.-U., l'Union européenne (UE) et d'autres ont considéré une approche impliquant moins d'interventions, suggérant que le comité d'adaptation fournisse des conseils techniques ou scientifiques sur les bonnes pratiques, mais ne fournisse pas nécessairement des évaluations détaillées des projets ou ne soit impliqué dans leur approbation.

Un projet de texte a été présenté vendredi reflétant les discussions concernant les options d'arrangements institutionnels en matière d'adaptation (paragraphe 7) et abordant les pertes et dommages liés aux impacts des changements climatiques (paragraphe 8). Les deux projets de paragraphes présentent deux options: une concernant l'augmentation et le renforcement des capacités des institutions existantes et de la coopération; et l'autre proposant la création d'une nouvelle entité. Dans le paragraphe 7, les deux options se concentrent sur la prestation de directives pour renforcer les actions en matière d'adaptation, mais la première option impliquerait la création d'une nouvelle institution fonctionnant en tant que Groupe technique de la Commission du mécanisme financier pour recevoir, évaluer et recommander des ajustements techniques dans les demandes d'aide financière, de même que pour réviser les portefeuilles des projets d'adaptation pour évaluer le rapport coût-efficacité. Une nouvelle institution en vertu du paragraphe 8 serait un mécanisme abordant les pertes et dommages à travers la gestion des risques, l'assurance, la compensation et la réadaptation.

**Finances:** Ce groupe de rédaction a été facilité par Dan Reifsnnyder (US) et un sous-groupe a été facilité par Burhan Gafoor (Singapour). Les participants se sont penchés sur les sections appropriées du texte de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphes 60-64, et chapitre 3).

Un point important des discussions concernait les fonds proposés pour l'atténuation, l'adaptation, le renforcement des capacités et le transfert de technologie, et les relations institutionnelles avec les organes thématiques qui peuvent fournir des conseils en matière de financement (FCCC/AWGLCA/2010/8, chapitre 1, paragraphe 60, et chapitre 3, paragraphes 9-14). Bien que quelques délégués aient suggéré qu'un accord ait été conclu en juin, lors de l'AWG-LCA 10, des divergences de vues ont émergé. Par exemple, quelques pays en développement ont semblé être en accord avec la création d'un nouvel organe pour remplir les fonctions principales de vue d'ensemble et de coordination des fonds (paragraphe 14). Cependant, l'UE, les É.-U. et d'autres pays développés ont eu tendance à encourager l'utilisation des institutions existantes pour remplir ces fonctions. Les É.-U. ont exprimé des inquiétudes concernant la formulation "accès direct" aux fonds, dont il a dit qu'une clarification était nécessaire.

Il y avait également un désaccord sur la composition du nouveau comité des fonds. L'AOSIS a suggéré 19 membres, avec trois de chaque groupement régional de l'ONU, deux des PEID et deux des PMA. Cependant, l'UE a préféré une adhésion équilibrée entre les contributeurs nets et les destinataires nets.

De nombreux délégués ont fait des suggestions au texte concernant un financement accru, nouveau et additionnel (paragraphe 2). La Bolivie a suggéré d'augmenter les contributions annuelles des pays développés à 6% du PNB, alors

que l'Arabie Saoudite soutenait 6% du PNB additionné de 2% pour les activités de piégeage et fixation du carbone (PFC) dans les pays en développement.

**Transfert de technologie:** Le groupe de rédaction a brièvement examiné le texte de la présidente sur le transfert de technologie (chapitre 1, paragraphe 65 et chapitre 4). Trois questions non définies ont été notées: le rapport entre un mécanisme de la technologie et un mécanisme financier; les fonctions de notification d'un comité exécutif en matière de technologie; et les droits de propriété intellectuelle. Les délégués ont convenu que la finalisation du texte sur le rôle et la fonctionnalité exacts du comité exécutif de la technologie contribuerait à accélérer d'autres négociations. En plénière de clôture de l'AWG-LCA, le groupe africain a déploré le fait qu'une période de discussion si limitée fut allouée au développement et au transfert de technologie, qui représentent un pilier central pour l'Afrique.

**Renforcement des capacités:** jeudi et vendredi, le groupe de rédaction a examiné la section du texte de la présidente portant sur le renforcement des capacités (chapitre 1, paragraphes 66-67, et chapitre 5). De nombreuses additions ont été suggérées, les discussions touchant principalement sur trois points: le besoin d'un nouveau comité technique; si le texte de la présidente devrait être rationalisé; et si le Secrétariat devrait être invité à compiler l'information sur le financement du démarrage rapide.

Au sujet du *comité technique*, le G-77/Chine a soutenu l'idée d'un comité technique et d'indicateurs de performance pour mesurer l'appui au renforcement des capacités. Cependant, les pays développés ont argué du fait qu'un nouveau comité n'était pas nécessaire et que les institutions existantes pourraient entreprendre un tel travail.

En ce qui a trait à la *longueur du texte*, les É.-U. et d'autres pays développés ont estimé qu'il y avait des chevauchements importants et ont proposé de supprimer une grande partie du texte en préambule du chapitre 5 et de rationaliser le texte opérationnel. Cependant, le G-77/Chine a préféré maintenir une grande partie du texte existant et a réaffirmé son soutien à une section autonome sur l'action améliorée en matière de renforcement des capacités. Les pays en transition économique (PTE) ont insisté pour que soient inclus leurs besoins en matière de renforcement des capacités.

Finalement, une discussion eut lieu concernant une proposition du facilitateur à l'effet d'autoriser le Secrétariat à compiler, sur son site Web, l'information sur les mesures de financement du démarrage rapide des parties pour 2010-2012. Tandis que plusieurs parties ont initialement indiqué qu'elles étaient ouvertes à d'idée, le groupe a finalement décidé qu'aucune compilation de financement du démarrage rapide ne devrait être entreprise par le Secrétariat, parce qu'il n'était pas clair quelle en serait la valeur ajoutée par rapport à l'information actuellement disponible.

**Forme du résultat:** jeudi en soirée, les délégués se sont assemblés au cours d'une consultation informelle sur la "forme du résultat et sur la nature juridique des obligations, des engagements et des actions des parties". Les discussions, qui ont été facilitées par Luis Alfonso de Alba (Mexique), avaient pour but d'aider les parties à examiner les options en termes de forme juridique d'un "résultat convenu" de leurs négociations,

conformément au PAB (décision 1/CP.13, paragraphe 1).

Un document non officiel fut présenté aux délégués par le Secrétariat, qui détaillait trois types possibles de résultats: des résultats juridiquement contraignants (c.-à-d., un traité); des décisions de la CdP; ou une combinaison des deux.

De nombreuses parties ont indiqué que l'objectif devrait être un traité contraignant, alors que certaines préféreraient une combinaison d'éléments contraignants et de décisions (non contraignantes) de la CdP. L'UE a exprimé sa préférence pour un accord unique et juridiquement contraignant, mais a ajouté être flexible sur la forme du résultat, tant qu'il a force de loi. Les pays en développement ont généralement préconisé un accord juridiquement contraignant respectant l'approche des deux trajectoires. De nombreux pays en développement ont également estimé que les accords juridiquement contraignants résoudraient les problèmes de permanence et fourniraient plus de force aux nations dans la réalisation d'action et de mise en œuvre à l'échelle nationale. Le Japon et les É.-U. ont indiqué qu'un accord juridiquement contraignant devrait inclure tous les émetteurs importants.

Au cours de la plénière de clôture, vendredi, plusieurs délégués ont déclaré que la discussion avait contribué à clarifier les options disponibles. Cependant, la Grenade, s'exprimant au nom de l'AOSIS, a observé que les discussions concernant la forme juridique n'avaient pas atteint le consensus et devraient donc se poursuivre à Tianjin, de sorte qu'un accord puisse être adopté à Cancún.

**SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE:** La plénière de clôture de l'AWG-LCA s'est réunie tard vendredi après-midi. La secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a rendu compte des progrès en matière de préparation pour l'AWG-LCA 12 et l'AWG-KP 14, qui auront lieu en octobre, à Tianjin, Chine. Elle a noté le besoin de 2.8 millions de \$ US pour les coûts opérationnels.

L'Australie, au nom du groupe de coordination, a exprimé des inquiétudes concernant la vitesse des négociations et a soutenu la tenue de discussions approfondies sur les MRV et CAI. Le représentant a invité les délégués à construire à partir des recommandations politiques fournies par les dirigeants dans l'Accord de Copenhague, notamment au sujet du financement du démarrage rapide. Il a soutenu la production de résultats des négociations qui soient durables, justes, efficaces en matière d'environnement et juridiquement contraignants, et qui incluent des engagements de toutes les grandes économies.

Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a recommandé que soit adopté à Tianjin, un mode totalement dédié aux négociations. Il a accentué le rôle principal de la CCNUCC dans la lutte contre les changements climatiques et a exprimé son entendement que le texte développé à Bonn servira de base aux négociations à Tianjin.

La République Démocratique du Congo, au nom du groupe africain, a indiqué qu'il était clair qu'il n'y avait aucune vision commune en ce moment et a noté le "demi-tour" des négociations en matière de REDD-plus, demandant instamment que ce "secteur d'espoir" ne soit pas "délibérément miné". Le Lesotho, pour les PMA, s'est déclaré préoccupé par le fait qu'il ne reste que six jours de négociation avant Cancún, et que

certaines parties aient délibérément déployé des “tactiques de retardement”. Il a invité les parties à aider à la reconstitution de la confiance dans le processus.

La Belgique, pour l’UE, a indiqué que la réunion n’était pas parvenue à satisfaire ses aspirations. Le délégué a exprimé des inquiétudes par rapport au fait que l’AWG-LCA n’en est pas à la même étape que l’AWG-KP, qui examine déjà des options claires. Concernant la forme juridique des résultats, il s’est exprimé en faveur d’un instrument unique et juridiquement contraignant, mais a noté une flexibilité quant à la forme, tant qu’elle est contraignante. Il a suggéré que l’obtention d’un résultat juridiquement contraignant ne sera pas possible à Cancún et a encouragé que soient mis de l’avant des aspirations réalistes et un plan clair pour parvenir à ce résultat en Afrique du Sud en 2011.

La Suisse, au nom du Groupe pour l’intégrité environnementale, a indiqué que l’objectif de Cancún devrait être un ensemble de décisions politiquement équilibrées qui pourraient être rapidement opérationnalisées.

Le Kirghizstan, au nom des pays en développement montagneux et enclavés, a déclaré que le sentiment de pessimisme qui a accompagné les mois qui ont suivi Copenhague a récemment laissé la place à un esprit de compromis. Le Belize, au nom du Système d’intégration centraméricaine, a soutenu l’obtention d’un résultat juridiquement contraignant comme résultat de la CdP 16. L’Équateur, pour l’ALBA, a indiqué que les négociations devraient être transparentes et inclusives. Le Bangladesh a exprimé sa consternation face aux “efforts de miner le statut spécial des PMA et des PEID”. L’Ukraine a noté le statut spécial des PTE.

Le représentant des É.-U. a indiqué que l’accord politique conclu par les dirigeants dans l’Accord de Copenhague représentait un équilibre qui devrait être maintenu. Il s’est déclaré préoccupé par la lenteur des négociations à Bonn et a encouragé le travail vers un résultat fort à Cancún, plutôt que d’attendre jusqu’en 2011.

Le Venezuela a rappelé qu’il avait rejeté l’Accord de Copenhague. Elle a demandé une note précise et détaillée du déroulement avant Tianjin pour permettre aux négociations d’avancer aussi rapidement que possible.

L’AWG-LCA a alors adopté son rapport de session (FCCC/AWGLCA/2010/L.4). La présidente de l’AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a indiqué que les textes résultant des négociations de la semaine sont devenus les “textes des parties” et seront compilés dans un texte de négociation officiel pour examen à l’AWG-LCA 12, en octobre. Ce texte sera mis en circulation avant l’AWG-LCA 12. Remerciant les délégués pour leurs efforts, la présidente de l’AWG-LCA, Margaret Mukahanana-Sangarwe, a noté leurs appels d’urgence, et a affirmé qu’elle espère que ces paroles pourront être traduites en action lors des sessions futures. Elle a déclaré la séance levée à 19h42.

### **GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L’ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**

Lundi matin le président de l’AWG-KP, John Ashe (Antigua et Barbuda), a détaillé son objectif, qui est de développer un texte de négociation comme résultat de l’AWG-KP 11. Notant l’urgence du défi climatique, la secrétaire exécutive de la

CCNUCC, Christiana Figueres, a indiqué que des décisions doivent être prises, “peut-être d’une façon incrémentale, mais certainement avec des étapes fermes et une résolution inébranlable”. Elle a promis un engagement et un appui indéfectibles de la part du Secrétariat, et a encouragé les parties à utiliser Cancún “pour transformer le politiquement possible en politiquement irréversible”. Les parties ont alors adopté l’ordre du jour et ont accepté l’organisation des travaux (FCCC/KP/AWG/2010/8-9).

Au cours des déclarations liminaires, le Yémen, au nom du G-77/Chine, a indiqué que le Protocole de Kyoto est un élément essentiel pour le futur du régime des changements climatiques et a encouragé l’établissement de nouveaux objectifs de limitation ou de réduction d’émission (QELROs) sérieux de la part des parties de l’Annexe I. De nombreux pays en développement ont également exprimé des préoccupations selon lesquelles il pourrait y avoir un décalage entre la première période d’engagement du Protocole (2008-2012) et les périodes suivantes.

La Belgique, pour l’UE, a souligné le fait que tandis que l’UE préférerait un instrument unique et juridiquement contraignant, comprenant les éléments essentiels du Protocole, il est flexible concernant la forme juridique, tant qu’elle est contraignante. Il a réitéré l’engagement de l’UE à une réduction des émissions de 30% si d’autres pays développés réalisent des engagements comparables et les pays en développement économiquement avancés contribuent de façon satisfaisante.

L’Australie, au nom du groupe de coordination, a indiqué que les travaux devraient se concentrer sur l’UTCATF, les mécanismes du marché et les paramètres communs. Elle a noté que l’Accord de Copenhague couvre plus de 80% des émissions globales. La Suisse, au nom du groupe pour l’intégrité environnementale, a soutenu les progrès concernant l’UTCATF, incluant sur les règles de comptabilisation et les données de références de la gestion des forêts. Le Japon s’est exprimé contre un amendement simple au Protocole de Kyoto et a demandé un cadre post-2012 qui soit unique, complet et juridiquement contraignant.

**EXAMEN DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L’ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE:** L’AWG-KP a centré son travail sur un point principal de l’ordre du jour: l’examen des nouveaux engagements des parties visées à l’Annexe I au titre du Protocole (FCCC/KP/AWG/2010/9-10; FCCC/KP/AWG/2010/INF.2/Rev.1; FCCC/TP/2010/3; FCCC/KP/AWG/2010/Miscs.2-5). Dans le cadre de cet item, les parties se sont rencontrées en plénière et ont tenu des groupes de contact et consultations informelles sur les questions suivantes:

- l’échelle de réductions des émissions des parties visées à l’Annexe I (également connu comme le groupe des “chiffres”);
- les questions juridiques, y compris un décalage possible entre la première période d’engagement du Protocole (2008-2012) et les périodes d’engagement suivantes;
- les “questions diverses”, comprenant l’UTCATF, les mécanismes de flexibilité, et les questions méthodologiques; et
- les conséquences potentielles des mesures de riposte aux changements climatiques.



Ces discussions se sont conclues avec la transmission, par les parties, d'une nouvelle proposition du président (FCCC/KP/AWG/2010/CRP.2), qui contient une série de projets de décision pour servir de base aux négociations en cours. Cette section décrit les discussions et les projets de résultats sur chacune des questions examinées.

**Réductions des émissions de l'Annexe I:** Concernant cette question (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1), le travail a débuté par un atelier en session, lundi après-midi et mardi matin, sur l' "échelle des réductions globales des émissions à réaliser par les parties de l'Annexe I et la contribution des parties de l'Annexe I, individuellement ou conjointement à cette échelle". Les discussions au cours des réunions des groupes de contact suivants se sont centrées sur: l'élévation du niveau d'ambition des engagements de l'Annexe I; la traduction des engagements en QELROs; les implications des règles techniques sur l'UTCATF, les mécanismes et reports de surplus d'unités de quantité attribuée (UQA); l'échelle des réductions d'émissions; la durée et le nombre de périodes d'engagement; et les années de base ou de référence.

Au cours de l'atelier en session, trois sessions de comité ont abordé:

- le niveau actuel des engagements et l'échelle de réductions des émissions des parties visées à l'Annexe I globalement;
- les implications quantitatives de l'UTCATF, des échanges de droits d'émission et des mécanismes fondés sur des projets sur les réductions des émissions par les parties de l'Annexe I globalement, en s'assurant que les situations nationales sont prises en considération, et leurs implications sur les réductions des émissions par les parties de l'Annexe I globalement; et
- l'augmentation de la transparence des engagements de réductions d'émissions des parties visées à l'Annexe I dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Un résumé de l'atelier sera annexé au rapport de la session (FCCC/KP/AWG/2010/L.5). Pour la couverture totale, voir <http://www.iisd.ca/vol12/enb12474f.html> et <http://www.iisd.ca/vol12/enb12475f.html>

Au cours des négociations suivantes au sein du groupe de contact sur les réductions d'émissions de l'Annexe I, coprésidé par Leon Charles (Grenade) et Jürgen Lefevere (UE), les parties ont exploré diverses options et leurs implications sur les réductions d'émissions, et ont avancé dans le texte paragraphe par paragraphe.

Concernant le **niveau global d'ambitions**, le G-77/Chine a mis l'accent sur une approche descendante, l'Inde et la Chine notant qu'elle était nécessaire étant donné l'absence d'engagements adéquats. L'AOSIS a indiqué que l'engagement de 17 à 25% par les parties visées à l'Annexe I aurait comme conséquence des réductions d'émissions effectives de seulement 1 à 7% lorsque toutes les règles techniques sont prises en compte. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont indiqué que cette question ne peut pas être clarifiée actuellement, puisqu'elle dépend du contexte juridique et méthodologique. L'Australie a indiqué que les parties étaient d'accord avec une approche itérative, plutôt que descendante ou ascendante. Le Japon a souligné que leurs engagements n'ont de valeur que dans le cadre d'un accord complet comprenant tous les émetteurs importants.

En ce qui a trait à **l'impact des règles techniques sur l'ambition globale**, le coprésident Charles a identifié les échelles et options émergeant des discussions, de la note du président et des soumissions des parties. Les implications de ces échelles et options sur les réductions des émissions globales, de même que les options pour les aborder, étaient le thème principal des discussions dans ce groupe de contact. Les options pour aborder l'impact du report des surplus d'UQA incluent l'utilisation des règles existantes, les mesures indirectes de demande ou d'offre, l'utilisation d'un plafond ou l'utilisation restrictive, ou l'emploi des impôts. Concernant l'UTCATF, les parties ont discuté, entre autres de: l'utilisation des règles existantes; la limitation de l'utilisation ou l'élimination des crédits de l'UTCATF du système; l'élimination des surplus d'UQA lorsqu'ils incluent des crédits de l'UTCATF; ou ne pas utiliser les dispositions de l'UTCATF en vertu de l'Article 3.7 du Protocole (traduisant les QELROs en UQA). Concernant les réductions d'émission certifiées (REC), les parties ont discuté d'utiliser les règles actuelles et d'introduire de nouveaux mécanismes, de renforcer l'additionalité des REC, ou d'imposer un plafond aux mécanismes et la complémentarité, pour aborder les impacts des règles sur les mécanismes de flexibilité. À la suite de ces discussions, le coprésident Charles a noté le besoin d'un exposé détaillé des options concernant les surplus d'UQA. Il a également indiqué que les options pour l'UTCATF bénéficieraient des discussions communes avec le groupe de contact sur l'UTCATF et que les discussions additionnelles sur les mécanismes seraient utiles.

Au sujet de la **durée et du nombre de périodes d'engagement et de l'année de référence**, le G-77/Chine, soutenu par l'AOSIS et le groupe africain, a exprimé sa préférence pour une seule période d'engagement de cinq ans avec 1990 comme année de référence. L'AOSIS a indiqué que cette option permettrait l'ajustement des objectifs basés sur les données récentes de la science, mais qu'une période de huit ans pourrait être envisagée si les parties de l'Annexe I augmentaient sérieusement leurs engagements. L'UE, le Japon, l'Australie et d'autres pays développés ont préféré une seule période d'engagement, de huit ans, avec une flexibilité concernant les années de référence.

Concernant la **traduction des engagements en QELROs**, le G-77/Chine a proposé une approche mixte: les QELROs des pays dont les émissions sont plus élevées que les QELROs de la première période d'engagement utilisent les QELROs de la première période d'engagement comme base pour le calcul, et les pays dont les émissions sont inférieures aux QELROs de la première période d'engagement utilisent leur niveau actuel d'émissions pour traduire leurs engagements. De nombreux pays développés ont indiqué que les QELROs sont sujets à la négociation plutôt qu'à une décision sur les méthodes pour les calculer. Le Japon et la Fédération de Russie ont souligné que les QELROs devraient être vus dans le contexte plus large d'un accord complet.

Les idées et les propositions décrites ci-dessus ont été incorporées par le président de l'AWG-KP à son projet de proposition le 6 août (FCCC/KP/AWG/2010/CRP.2). Au cours de la plénière de clôture de l'AWG-KP, le coprésident de groupe de

contact Charles a indiqué que le texte du président de l'AWG-KP servirait de base aux futures négociations de l'AWG-KP 14, qui se tiendra en octobre, à Tianjin, Chine.

**L'utilisation de la terre, le changement d'attribution des terres et la foresterie (UTCATF):** Cette question a été soulevée brièvement au cours de la séance plénière, lundi, et au sein d'un groupe de contact et de consultations informelles tenus tout au long de la semaine et facilités par Marcelo Rocha (Brésil) et Peter Iversen (Danemark). Les discussions se basaient sur une note du président (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.2). Au cours de ces discussions, les délégués ont échangé des vues et ont présenté quatre propositions portant sur: la comptabilité de la gestion des forêts; la force majeure (qui signifie un événement ou une circonstance extraordinaire dont l'occurrence ou la sévérité est au-delà du contrôle des parties); l'utilisation des produits ligneux récoltés; et l'intégration et la révision des niveaux de référence pour la comptabilisation des émissions et absorptions à partir de la gestion forestière.

Au sujet la **force majeure**, une proposition a été présentée par l'Australie, le Canada, l'UE et la Fédération de Russie, identifiant des éléments clés de ce qui pourrait constituer la force majeure. La proposition a inclus une définition et des règles de comptabilité pour la force majeure.

En ce qui a trait aux **produits ligneux récoltés** (PLR), la note du président incluait deux options: le développement d'un ensemble de règles sur les PLR dans le cadre de l'UTCATF, ou l'exclusion de la section sur les PLR. La Nouvelle-Zélande a fortement soutenu la progression en matière de PLR et la considération des principes d'intégrité environnementale et de transparence. Cependant, quelques parties ont soulevé des questions ou des préoccupations concernant la section. Belarus, Singapour et d'autres pays en développement ont noté leurs préoccupations quant au fait d'éviter le double comptage des émissions et de suivre l'information. La Chine, avec d'autres pays en développement, a demandé des clarifications au sujet des implications potentielles pour la foresterie et d'autres secteurs. Les préoccupations quant aux implications potentielles ont également été soulevées par Tuvalu, qui a mis en garde contre les incitations perverses potentielles pour la conversion des forêts naturelles en forêts productives. Le Brésil a soulevé des questions au sujet des PLR dans le cadre du mécanisme pour un développement propre (MDP), en particulier concernant la complémentarité.

À la suite de ces discussions, une proposition sur les PLR a été présentée aux cofacilitateurs par l'Australie, le Canada, l'UE, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Fédération de Russie et la Suisse. La proposition comprenait la responsabilité des émissions pour les pays producteurs de PLR, les mesures de responsabilité afin d'éviter les lacunes et les dispositions pour l'utilisation durable des PLR.

Les parties ont également discuté de la définition, des données de base et des années cibles pour établir les niveaux de référence de la gestion des forêts. De nombreux pays en développement ont exprimé des inquiétudes au sujet de la méthodologie pour déterminer les niveaux de référence, observant que les niveaux de référence des parties visées à l'Annexe I "divergent des niveaux historiques de la gestion forestière des pays" et demandant de la transparence à travers des données claires et des

processus de révision objectifs. Les pays développés étaient en général plutôt prudents au sujet du processus de révision proposé par le G-77/Chine, mais ont suggéré des directives, un procédé de normalisation et des discussions approfondies. Vendredi, l'Australie a présenté au groupe un projet de proposition qui impliquerait le SBSTA dans le processus de révision. Cependant, les pays en développement ont exprimé des préoccupations concernant cette idée. Le processus de révision des niveaux de référence pour la gestion forestière et les plafonds pour la gestion forestière ont été identifiés en tant que questions clés à aborder lors de l'AWG-KP 14, en octobre.

Les discussions sur l'UTCATF ont eu comme conséquence un document non officiel qui a été rédigé et présenté jeudi. Le document non officiel comportait une version révisée de la note originale du président et des propositions soumises par les parties. Le reste des discussions fut consacré à la rationalisation du texte par les délégués, incluant des références à l'uniformité méthodologique de la comptabilité forestière avec les niveaux de référence, et enlevant une option sur la comptabilité de la gestion de la terre. Le travail du groupe a été incorporé dans le texte du président de l'AWG-KP, qui a été transmis à la prochaine session pendant la plénière de clôture.

**Mécanismes de flexibilité:** Cette question a été abordée mercredi lors de consultations informelles facilitées par le vice-président de l'AWG-KP, Adrian Macey (Nouvelle-Zélande). Les discussions ont porté sur la note du président sur les mécanismes de flexibilité (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.3), les parties suggérant des amendements mineurs. Les propositions ont couvert un éventail de matières, incluant: le PFC dans le cadre du MDP; les installations nucléaires dans le cadre du MDP; les niveaux de références normalisés; les REC; les facteurs d'actualisation; l'application conjointe (JI); les retombées positives du MDP et de la JI; le report d'UQA; la part des fonds pour l'émission des REC; les échanges de droits d'émissions; les mécanismes du marché; la formulation d'une proposition concernant la limite quantitative sur la suppléantarité; et l'utilisation accrue des REC de certains pays d'accueil qui ont moins d'une certaine quantité de projets dans le cadre du MDP. Lors de la plénière de clôture de l'AWG-KP, le vice-président Macey a rapporté que seulement certaines révisions ont été incluses dans le texte révisé étant donné qu'il était déjà bien développé, avec des options claires établies au cours des sessions antérieures. Cependant, il a souligné que les parties doivent continuer de travailler dur pour pallier les lacunes restantes.

**Questions méthodologiques:** Cette question (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.4) a été abordée dans un groupe de contact et lors de consultations informelles. Les parties ont avancé à travers le texte et ont apporté des amendements mineurs. Lors de la réunion finale du groupe de contact, vendredi, le vice-président de l'AWG-KP, Adrian Macey, a noté qu'alors que ce travail n'a pas été incorporé au nouveau texte du président de l'AWG-KP, il espère qu'il servira de base aux discussions de l'AWG-KP 14 en octobre. Il a déclaré que les lectures successives du texte ne sont probablement plus utiles et a encouragé l'identification d'un groupe de questions qui peuvent être résolues ensemble.

**Questions juridiques:** Cette question a principalement été soulevée dans un groupe de contact coprésidé par Gerhard Loibl (Autriche) et Daniel Ortega (Équateur). Le groupe a

examiné un document sur les implications juridiques d'un décalage possible entre la première période d'engagement et les périodes subséquentes (FCCC/KP/AWG/2010/10). Les parties ont demandé au Secrétariat de préparer ce document lors de la session de juin.

Au cours des discussions du groupe, un représentant du Secrétariat a souligné que le texte ne devrait pas être considéré comme étant un "plan B de l'ONU ou du Secrétariat" et que ce sont les parties qui détermineront comment appliquer et mettre en œuvre les dispositions du Protocole de Kyoto. Quelques pays en développement, y compris l'Arabie Saoudite et la Bolivie, ont souligné que leur participation à ces sessions ne devrait pas être interprétée comme une acceptation de l'éventualité d'un décalage. De nombreux pays en développement ont également préféré que l'attention soit maintenue sur l'accord d'une deuxième période d'engagement en vertu du Protocole de Kyoto et la finalisation des travaux de l'AWG-KP en temps utile. La Chine a remis en cause la valeur des discussions sur les questions juridiques, observant qu'en se fondant sur les déclarations précédentes de parties de l'Annexe I au cours des négociations, elles ne semblent tout simplement pas souhaiter poursuivre avec le Protocole de Kyoto. L'Australie et l'UE ont répondu que tous les efforts devraient être faits pour éviter le décalage.

En ce qui concerne les *options juridiques pour aborder le décalage entre les périodes d'engagement*, le document du Secrétariat traitait, entre autres: de changer les procédures d'amendement pour permettre l'entrée en vigueur expéditive; de l'application provisoire des amendements conformément à la Convention de Vienne sur la Loi des traités; et de la prolongation possible de la première période d'engagement. La Nouvelle-Zélande, l'UE et l'Australie ont exprimé leurs préoccupations concernant l'application provisoire des amendements. Cependant, le groupe africain a déclaré que le "Protocole de Kyoto sans Annexe B est un traité mort" et a recommandé l'adoption des dispositions examinant l'application temporaire d'un amendement. Le Japon a souligné que le fait de créer un nouveau cadre juridique plus juste et plus efficace est la meilleure manière d'aborder la question du décalage.

Concernant les *implications d'un éventuel décalage*, le Secrétariat a noté que si des mécanismes ou des institutions ont pour principale fonction de fournir une assistance aux parties pour atteindre leurs engagements en vertu de l'Article 3.1, alors il serait "douteux" qu'ils subsistent sans une deuxième période d'engagement. L'Australie a indiqué qu'un décalage n'empêcherait pas la poursuite des activités liées aux éléments clés du Protocole, tels que le MDP et la JI. L'UE a concédé qu'il appartient aux parties de décider et il croit que le MDP sera maintenu. Il a souligné que 80% des échanges globaux de droits d'émissions sont basés sur les systèmes d'échanges de droits d'émissions de l'UE, qui continuera de fonctionner indépendamment d'un décalage dans les périodes d'engagement.

De nombreux pays en développement ont mis l'accent sur le fait que le rapport avait une valeur, mais qu'il ne devrait être considéré que pour des fins d'information. En séance plénière de clôture, plusieurs parties ont noté que l'interprétation du Protocole de Kyoto est la prérogative des parties.

**Conséquences potentielles des mesures de riposte:** Cette question (FCCC/AWG/2010/6/Add.5) a été abordée pour la première fois lundi, dans un groupe de contact. Les discussions

ont porté sur la question d'établir un forum permanent ou d'utiliser les voies existantes, y compris les communications nationales.

Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a indiqué qu'un forum permanent est nécessaire pour établir des rapports sur, évaluer, et aborder, les besoins et préoccupations spécifiques des pays non visés à l'Annexe I. Il a déclaré que l'information pourrait provenir des systèmes nationaux de communications, mais également d'autres documents et rapports. La Nouvelle-Zélande et l'UE ont indiqué que ceci pourrait dupliquer le travail de l'SBI en passant en revue les communications nationales et pourrait violer le droit souverain des parties. L'UE a noté que l'information doit venir tant des pays en développement que des pays développés, et a déclaré que la question devrait être abordée dans le cadre du SBI et du SBSTA.

Le travail du groupe a été intégré dans le nouveau projet de proposition du président mis à disposition vendredi, et servira de base aux négociations plus approfondies.

**Document de résultat: "Projet de proposition du président":** Vendredi, le président de l'AWG-KP, John Ashe, a distribué un projet de proposition sur l'examen des nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (FCCC/KP/AWG/2010/CRP.2). Le texte contient cinq chapitres incluant des projets de décision portant sur: les amendements au Protocole de Kyoto conformément à l'Article 3.9 (nouveaux engagements des parties de l'Annexe I); l'UTCATF; les mécanismes de flexibilité; l'ensemble des questions méthodologiques; et les conséquences potentielles. Quelques parties ont noté que les textes des projets de décision reflètent étroitement les notes du président préparées afin de faciliter les négociations sur ces questions (FCCC/KP/AWG/2010/6 and Add. 1-5) et les propositions et les améliorations textuelles réalisées au cours des négociations de l'AWG-KP 13. Les révisions au texte, faites après la distribution de la proposition du président, en particulier celle ayant trait à l'ensemble des questions méthodologiques (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.4) et au document non officiel des cofacilitateurs de l'UTCATF, seront intégrées et le texte réédité avant l'AWG-KP 14, en octobre.

Le chapitre 1 contient un projet de décision sur les amendements au Protocole de Kyoto conformément à son Article 3.9, incluant des options pour modifier l'Annexe B du Protocole de Kyoto, qui liste les QELRO des parties visées à l'Annexe I. En outre, il contient deux options pour modifier les éléments des Articles 3 et 4 pour établir une deuxième période d'engagement. La deuxième alternative contient également des options pour modifier d'autres Articles, incluant sur: l'examen des dispositions du Protocole à la lumière de l'objectif de réductions des émissions à long terme; la part des fonds; la responsabilité dans les échanges de droits d'émissions; la conformité; les mécanismes de marché; de même que les changements proposés à la liste de gaz à effet de serre énumérés dans l'Annexe A.

Le chapitre 2 contient un projet de décision sur l'UTCATF incluant des options portant sur: les définitions appropriées; la comptabilité de la gestion forestière; l'éligibilité au MDP; la force majeure; les PLR; et les niveaux de référence.

Le chapitre 3 contient un projet de décision sur les échanges de droits d'émissions et les mécanismes fondés sur des projets (mécanismes de flexibilité) comprenant des options sur: le

PFC dans le cadre du MDP; les installations nucléaires dans le cadre du MDP et de la JI; niveaux de références normalisées; l'utilisation des REC provenant d'activités de projet dans certaines parties hôtes; les facteurs d'actualisation dans le cadre du MDP; les retombées positives dans le cadre du MDP et de la JI; la part des fonds; et les mécanismes additionnels fondés sur le marché.

Le chapitre 4 inclut un projet de décision contenant des options pour de nouveaux gaz à effet de serre, des secteurs et catégories de sources, des paramètres de mesure communs pour calculer l'équivalent en dioxyde de carbone des émissions anthropiques par les sources et l'absorption par les puits, et d'autres questions méthodologiques (ensemble des questions méthodologiques).

Le chapitre 5 contient un projet de décision sur l'examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, des politiques, des mesures et des méthodologies à la disposition des parties visées à l'Annexe I (conséquences potentielles). La seule question qui demeure en suspens dans le texte est un ensemble d'options sur soit l'établissement d'un forum permanent, soit l'utilisation des voies existantes, y compris les communications nationales, pour aborder les conséquences potentielles.

**QUESTIONS DIVERSES:** Deux sujets ont été soulevés concernant ce point de l'ordre du jour: le cas du dommage à la propriété de l'ONU, et les consultations informelles sur des questions d'intérêt commun à l'AWG-KP et à l'AWG-LCA.

**Dommages à la propriété de l'ONU et infraction au code de conduite:** Cette question a été examinée lundi, en séance plénière. La secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a présenté le compte rendu d'une enquête sur les dommages à la propriété de l'ONU et une infraction au code de conduite commise lors de la réunion de juin. Elle a déclaré que deux représentants du WWF et un d'Oxfam International s'étaient avérés être impliqués dans un incident touchant une plaque signalétique de pays dont on a dit qu'elle a été cassée et jetée aux toilettes, enfreignant le code de conduite. De nombreux délégués ont condamné l'action. Le G-77/Chine a dénoncé le mauvais traitement "haineux" commis sur la plaque nominative saoudienne et a proposé d'exclure ces organisations des futures réunions de la CCNUCC. L'UE, le groupe de coordination et Tuvalu ont également condamné ce comportement, mais ont noté que les deux organisations avaient présenté des excuses et réagi promptement à l'incident avec des sanctions disciplinaires contre les personnes impliquées. Ils ont également mis l'accent sur la valeur de leurs contributions tout au long de l'histoire de la CCNUCC. Les É.-U. ont indiqué que la CdP plutôt que le Secrétariat avait le pouvoir de décision dans une telle situation. Les dirigeants d'Oxfam International et du WWF se sont alors adressés aux parties, présentant des excuses formelles pour l'incident. À la lumière de ces déclarations de regrets, l'Arabie Saoudite a accepté leurs excuses et a déclaré qu'il ne demanderait pas davantage d'action.

**Consultations informelles:** Vendredi, le président de l'AWG-KP, John Ashe, a brièvement rapporté que les consultations informelles sur les questions d'intérêt commun seraient

conduites à l'avenir par Shin Yeon-Sung (République de Corée). Aucune action additionnelle n'a été entreprise à l'AWG-KP 13 concernant cette question.

**PLÉNIÈRE DE CLÔTURE:** La séance plénière de clôture de l'AWG-KP 13 a eu lieu vendredi après-midi. Le président de l'AWG-KP, John Ashe, a indiqué que son objectif lors de cette réunion avait été de conclure avec un document qui pourrait être expédié à Tianjin et constituer la base des négociations. Il a présenté le document, qui contient une série de projets de décision, incluant un éventail d'options pour les actions futures (FCCC/KP/AWG/2010/CRP.2). Il a demandé que tous les commentaires sur le document soient soumis par écrit au Secrétariat d'ici le 31 août et a dit qu'il préparerait une note de déroulement pour les délégués avant l'AWG-KP 14 (pour plus de détails sur le contenu du texte du président, s.v.p. voir la page 11.)

Les délégués ont alors adopté le rapport de l'AWG-KP 13 (FCCC/KP/AWG/2010/L.5) et ont entendu les déclarations de clôture.

Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a demandé davantage d'ambition de la part des parties visées à l'Annexe I pour combler le décalage entre les engagements existants et le niveau d'engagement requis par la science. Il a proposé de nouveaux QELRO dans le cadre du Protocole de Kyoto en tant que résultat de Cancún, et a déclaré que la trajectoire de l'AWG-KP devrait indiquer le chemin à suivre.

La République Démocratique du Congo, au nom du groupe africain, a appuyé des QELRO d'au moins 40% d'ici 2020 et 80 à 95% d'ici 2050 pour les parties visées à l'Annexe I. Grenade, au nom de l'AOSIS, a indiqué que les échappatoires concernant la comptabilité de l'UTCATF et le report des surplus d'UQA doivent être contrecarrés. Le Lesotho, pour les PMA, a attiré l'attention sur les droits de l'homme, qui ont été compromis par les changements climatiques. Belize, au nom du Système d'intégration centraméricaine, a été profondément troublé par l'absence de progrès au sein de l'AWG-KP, a déclaré que les délégués devraient parvenir à un accord à Cancún concernant les QELROs et la MRV, et a conclu qu'un décalage dans les périodes d'engagement est inacceptable. L'Inde a indiqué que les progrès de l'AWG-KP sont "la clef au succès de ces négociations à deux trajectoires".

La Belgique, au nom de l'UE, a énoncé sa préférence pour un instrument unique et juridiquement contraignant, qui inclut les éléments essentiels du Protocole de Kyoto, tout en indiquant qu'il était ouvert à d'autres options dans la mesure où elles sont contraignantes, complètes et en conformité avec l'objectif de limiter l'augmentation de la température à 2°C. Tout en notant les progrès accomplis par l'AWG-KP, il a exprimé des inquiétudes face à l'absence de progrès équivalents par l'AWG-LCA, et a déclaré qu'un équilibre était nécessaire. La Chine a jugé que l'inverse était vrai, arguant du fait que les négociations de l'AWG-KP avaient traîné derrière celles de l'AWG-LCA et avaient dû les rattraper.

L'Australie, au nom du groupe de coordination, a exprimé sa satisfaction face à la reconnaissance croissante du besoin de clarté sur les règles concernant les marchés et l'UTCATF. Il a également noté les situations particulières des PTE et a déclaré que l'AWG-KP et l'AWG-LCA devraient coordonner

leur travail. La Fédération de Russie, l'Ukraine et le Belarus se sont opposés à l'idée de retirer le statut spécial des pays en transition économique des modifications proposées à l'Annexe B du Protocole de Kyoto. La République de Corée, au nom du groupe pour l'intégrité environnementale, a indiqué que l'AWG-KP 13 avait reconfirmé que l'intégrité environnementale est critique pour les questions en suspens telles que la comptabilité en matière de report d'UQA et d'UTCATF. Il a apporté son appui à des discussions conjointes entre l'AWG-KP et l'AWG-LCA sur certaines questions.

L'Équateur, parlant au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), a demandé d'éviter un décalage entre les périodes d'engagement.

Le Japon a encouragé l'établissement d'un cadre juridique post-2012 qui soit plus efficace et complet que le Protocole de Kyoto, qui n'inclut pas toutes les parties de l'Annexe I et ne produit pas les réductions d'émissions nécessaires. Il a souligné sa position consistante concernant le fait que tant les pays développés que les pays en développement devraient participer, soit en amendement le Protocole, soit en parvenant à un nouvel accord. Il a noté que les parties s'associant à l'Accord de Copenhague comptent pour plus de 80% des émissions globales, tandis que ceux ayant pris des engagements en vertu du Protocole comptent pour moins de 30%.

Les ONG de femmes et genre se sont opposées aux plantations d'arbres en monoculture dans le cadre du MDP. Les ONG d'affaires et de l'industrie ont encouragé les parties à se concentrer sur ce qui peut être réalisé à Cancún, y compris un progrès sur la comptabilité de l'utilisation des terres. Les gouvernements locaux et les autorités municipales ont mis l'accent sur le rôle des bâtiments, du transport, du gaspillage énergétique et de l'urbanisme dans la diminution des émissions.

Une représentante des ONG de la jeunesse a demandé au président de l'AWG-KP, John Ashe, de l'épouser. Puisqu'il est un gardien du Protocole dans son rôle de président de l'AWG-KP, et qu'elle aime le Protocole, elle a proposé qu'un amour vrai a besoin d'un engagement juridiquement contraignant. Sur une note plus sérieuse, elle a encouragé l'établissement d'une deuxième période d'engagement avec des réductions d'émissions de 40% pour les parties visées à l'Annexe I, sans compensations ou échappatoires.

Remerciant les délégués pour leur dur labeur, le président Ashe a déclaré la séance levée à 17h04.

## UNE BRÈVE ANALYSE DE L'AWG-LCA 11 ET DE L'AWG-KP 13

### TORTUES OU HAMSTERS?

Les négociations de l'ONU portant sur les changements climatiques sont souvent décrites comme une longue route, où des étapes incrémentales mènent graduellement à des actions plus fermes et, finalement, à une résolution du problème. Selon cette vision, chaque réunion représente une petite étape, avec des étapes majeures, telles que Kyoto, Marrakech ou Bali, indiquant la marche à suivre. Le processus pourrait être comparé à la tortue d'Aesop qui avance lentement mais inlassablement, étape par étape, pour gagner la course contre le lièvre, plus rapide, mais moins concentré. Cependant, il est toujours utile de considérer

un discours alternatif. Une analogie à un autre animal pourrait tout aussi bien expliquer le processus. Comme le suggérait un participant expérimenté, le processus peut ressembler non pas à une tortue, mais à un hamster dans une roue d'entraînement, avançant continuellement, mais n'allant nulle part. Cette analyse examinera les pourparlers de Bonn sur les changements climatiques du mois d'août 2010 en tant qu'élément du contexte élargi de la CCNUCC, qui s'est initié il y a 20 ans avec l'adoption de la résolution 45/212 par l'Assemblée générale de l'ONU.

### BONN, AOÛT 2010: LE CONTEXTE

L'objectif majeur de cette réunion était de "progresser" sur les textes actuels dans le cadre du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto. Traduit en bon français, ceci signifiait de convertir le "texte de la présidente" de l'AWG-LCA en "texte de négociation" maniable qui pourrait être considéré pour une adoption possible par la Conférence des parties en décembre. En ce qui concerne l'AWG-KP, le but était de développer un texte qui pourrait être utilisé comme base aux négociations. Progresser impliquait également le "raffinage" de ces textes, ce qui signifie de limiter leur contenu et clarifier les vues divergentes. Puisque n'importe quel accord significatif devra ultimement être transmis à un niveau politique plus élevé, l'idée était que la limitation des textes à quelques options différentes et solutions alternatives faciliterait les prises de décision nécessaires par les politiciens et fonctionnaires de haut niveau à Cancún.

Une fois évaluées par rapport à ces objectifs, les réunions des AWG du mois d'août présentent une progression lente et régulière qui, dans le cas de la tortue, seraient instrumentale pour finalement "gagner la course", tandis que dans le cas du hamster l'exercice représenterait seulement un tour de roue supplémentaire. Les délégués ont réussi à produire un texte de négociation pour l'AWG-LCA et à coucher sur papier le texte de l'AWG-KP. On s'attend à ce que les deux textes forment la base permettant aux délégués de s'engager pleinement dans un "mode de négociation" aux prochaines sessions des AWG qui se tiendront en octobre, à Tianjin, Chine.

Quelques participants ont estimé que le progrès au sein de l'AWG-KP était particulièrement remarquable, parce que de grandes parties du texte contiennent des options claires concernant des règles techniques, tel que sur l'UTCATF et les mécanismes de flexibilité, prêtes pour une décision politique à venir. En fait, un expert a soutenu que l'AWG-KP est maintenant en avance sur l'AWG-LCA dans le processus de création d'options claires parmi lesquelles choisir. Tous ne sont pas d'accord avec cette évaluation, le G-77/Chine indiquant que les progrès au sein de l'AWG-KP était insatisfaisant. Maintenant que des "textes acceptables" ont été produits, la plupart des observateurs postulent que les deux AWG devraient être en mesure de passer sérieusement au "mode de négociation" intense à Tianjin. Si cela se produit, ce serait un point en faveur de la tortue. Si les disputes procédurales ont encore prise, la théorie du hamster gagnerait en force.

Au cours de la réunion, les délégués ont également réussi à éviter les champs de mines inattendus qui auraient pu gêner les négociations. La seule exception serait les négociations sur la REDD-plus, où de nombreuses parties ont déclaré qu'un petit nombre de parties a délibérément "fait marche arrière" sur cette question pour gagner du temps jusqu'à ce que les négociations avancent dans d'autres secteurs, ce qui leur permettraient de se synchroniser aux pourparlers en matière de REDD. Ces quelques parties ont, d'un autre côté, argué qu'elles apportaient des contributions sincères et constructives sur des questions telles que les marchés, l'équité, les peuples autochtones, et ont souligné l'importance d'inclure les puits naturels et les "autres" puits dans le cadre de la REDD-plus.

Selon certains observateurs, la réunion de Bonn a également bien manœuvré en ce qui a trait aux attentes envers la prochaine Conférence des parties à Cancún. Comme un fonctionnaire l'a observé, après Bonn "personne ne s'attendra à un accord juridiquement contraignant à Cancún, mais plutôt à un ensemble de décisions de mise en œuvre et si tout va bien à un mandat pour négocier un accord contraignant en 2011". Tandis que la plupart des négociateurs reconnaissent en privé qu'aucun traité juridiquement contraignant n'est possible à Cancún, la présidence mexicaine ne tend d'ailleurs pas vers cet objectif, la gestion de la perception publique est cruciale pour éviter le gonflement des attentes exhibé aux Conférences des parties précédentes et maintenir le soutien politique au processus régulier, avançant étape par étape.

Les progrès étaient cependant moins évidents quand est venu le temps de raffiner et rationaliser les textes. Certains progrès ont été obtenus sur certaines questions telles que l'UTCATF et les mécanismes dans le cadre de l'AWG-KP. Mais comme un délégué l'a fait remarquer "la chaleur fait croître les choses". Ce phénomène a été observé avec le texte de l'AWG-LCA du mois d'août, qui a gonflé de 45 pages à un nombre encore indéterminé (probablement dans les trois chiffres). Comme la présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, l'a noté sur un ton de réprimande en séance plénière, "les positions politiques des parties se sont à nouveau infiltrées dans le texte". De la perspective du hamster, le processus a accompli une révolution complète depuis juin 2009. Beaucoup de délégués ont perçu les nombreuses additions apportées sur certaines questions par un petit nombre de parties comme une "prise d'otage" pour prendre l'avantage lors de réunions futures sur des questions telles que l'équité ou les mesures de riposte. Cependant, d'autres étaient plus optimistes, notant que c'est tout simplement l'étape dans le processus où les parties cherchent à ce que les questions qui leur sont d'intérêts soient prises en considération.

### **TEXTE OU ACCORD?**

De nombreuses discussions tournent autour de la question de savoir si l'amélioration des options techniques constitue un progrès. Plusieurs, tant de l'intérieur que de l'extérieur du processus, se demandent si la volonté politique pour traduire ces options techniques en accord existe actuellement. Tel que l'a noté un délégué, l'amélioration substantielle du texte, en particulier dans quelques secteurs du texte de l'AWG-KP, a eu comme conséquence des options claires qui pourraient former la base d'un amendement au Protocole de Kyoto. Cependant, le contexte

plus large des négociations sur les changements climatiques peut rendre cette amélioration complètement discutable. Quelques pays développés restent fidèles à l'opinion qu'une deuxième période d'engagement ne peut être considérée que dans le cadre d'un accord global qui inclut tous les émetteurs importants. D'autre part, la plupart des pays en développement insistent sur le fait que les pays développés doivent d'abord honorer leurs engagements et établir des objectifs au-delà de 2012, ce qui "ne se produira certainement pas avant 2012", selon à tout le moins un délégué expérimenté.

Qu'est-ce qui vient d'abord, le texte ou l'accord, les objectifs des pays développés ou les actions des pays en développement, sont des questions fondamentales talonnant le processus, en particulier étant donné la profonde méfiance entre le nord et le sud. Pour l'heure, le processus semble suivre un chemin très différent de celui qui a mené lors de la négociation et de l'opérationnalisation du Protocole de Kyoto. Dans ce cas, un accord politique avait été conclu à Kyoto, suivi de quatre années de négociations pour le rendre opérationnel, aboutissant aux Accords de Marrakech en 2001. Cependant, comme les choses se présentent actuellement, les négociations sur un accord au-delà de 2012 adoptent l'approche opposée, en se concentrant sur la finalisation des règles techniques d'abord, comme un moyen pour arriver à un accord politique. Les défenseurs d'un progrès technique sans prise de décision politique notent que même si un accord politique s'avère évasif sur, par exemple, une deuxième période d'engagement au Protocole de Kyoto, les options techniques raffinées avec succès peuvent être facilement exportées vers d'autres secteurs de négociation. L'idée de "l'exportation", cependant, est susceptible de demeurer impopulaire chez la plupart des pays en développement, en particulier si elle tend à atténuer la distinction entre l'AWG-KP et l'AWG-LCA.

### **DAVANTAGE DE RÉUNIONS SIGNIFIENT DAVANTAGE DE PROGRÈS?**

"Je ne peux pas croire que nous nous réunissions en août, encore!" se plaignait une déléguée privée de vacances. "Quel est le point de tenir tant de réunions si nous dépensons tout notre temps à négocier le contenu même de la négociation et la manière de la mener?" a-t-elle continué sur un ton contrarié. Ces commentaires reflétaient le souci croissant des délégués sur le point de savoir si l'intensité du programme de négociation est justifiée. "Ce n'est pas soutenable; les délégués se comportent comme s'ils pouvaient tenir cinq sessions par an indéfiniment. Si nous ne produisons pas de résultats bientôt, les robinets seront fermés", a suggéré un autre initié. Tous ne sont pas d'accord avec cette opinion, cependant, des optimistes précisant que ce groupe spécial sur le mandat de Berlin, qui a par la suite mené au Protocole de Kyoto, a eu un programme pareillement agité dans la période précédant la CdP 3, et que toutes les disputes procédurales sont une composante inhérente aux négociations. Suivant l'analogie avec la tortue, davantage de réunions nous mènent plus loin sur la longue route. Selon l'analogie avec le hamster, davantage de réunions rendent seulement les rotations de la roue plus rapide.

**MAINTENIR LE CAP OU CHANGER DE DIRECTION?**

“Tous les processus ont des hauts et des bas”, a réfléchi un observateur, “et nous semblons être sur la descente”. Ces pensées semblent décrire avec exactitude l’humeur récente dans le cercle du climat. “Nous avons donné tout ce que nous avons à Copenhague”, a déclaré un délégué. “Depuis Copenhague, le processus de la CCNUCC n’est pas notre priorité”, a admis un représentant d’une ONG observatrice. “Je ne pense pas que nous aurons un accord à Cancún ou en Afrique du Sud”, a prédit un vétéran découragé. D’autres s’inquiétaient des perspectives de plus en plus faibles d’une législation liée au climat aux É.-U., sans laquelle, selon l’avis de plusieurs délégués, aucun accord ne peut être conclu. Peut-être étonnamment, l’échec du sénat américain à légiférer a rarement été soulevé à Bonn, la plupart des délégués haussant les épaules, commentant qu’ils n’avaient de toute façon pas de “grandes attentes au départ”.

Pour la tortue, un tel moral à plat pourrait être désastreux, sapant sa détermination et sa persévérance. De la perspective du hamster, le moral à plat n’importe pas tellement, puisque dans tous les cas il demeure pris dans le cycle de rotation, immobile, ou courant à toute vitesse.

Les lendemains de Copenhague affectent non seulement l’état d’esprit, mais également les idées. Les années avant Copenhague ont été riches en travail créateur et intellectuel de la part des délégations, des think-thanks, du milieu universitaire et de la société civile en général, abordant tous les niveaux et dimensions des négociations. Depuis Copenhague, le flot de nouvelles idées est ralenti à un filet. Les penseurs semblent avoir l’esprit tourné ailleurs. “Il reste à voir si l’exode des compétences de l’après Copenhague est une tendance provisoire ou à long terme”, a déclaré une chercheuse dont les subventions de recherches viennent tout juste d’être coupées de moitié par son gouvernement. Plusieurs délégués ont également rapporté des réductions dans la taille des délégations et même des niveaux du personnel dans les capitales.

“Nous récupérons toujours de Copenhague”, a conclu un délégué. Aller de l’avant après Copenhague prendra du temps et de l’effort. Pour la tortue, cela exigera une dose supplémentaire de persévérance et une détermination renouvelée pour affronter la longue route à venir. Pour le hamster, cela peut impliquer de sortir de sa cage ou des sentiers battus, et injecter une nouvelle dose d’énergie et d’idées dans le processus.

Concernant les aspects positifs, on peut espérer que Christiana Figueres, la nouvelle secrétaire exécutive de la CCNUCC, contribuera à faire faire demi-tour aux cœurs et aux esprits, pour graduellement “réparer les dommages de Copenhague”. Tandis que la majorité dit qu’il est trop tôt pour juger, plusieurs participants ont félicité son style “engagé” sans être “trop imposant”, alors qu’on approuvait sa “manipulation habile de la situation potentiellement explosive du ‘toilet-gate’” (un incident en juin impliquant des dommages à la plaque signalétique d’un pays).

Alors que les délégués rentrent dans leur capitale et commencent à élaborer leur stratégie pour les réunions de Tianjin, Cancún et ensuite, il pourrait être intéressant de savoir si le processus de la CCNUCC est mieux représenté par une tortue ou par un hamster... et ce qu’on devrait en faire?

**PROCHAINES RÉUNIONS**

**Sixième Conférence Australie-Nouvelle-Zélande sur les changements climatiques et les entreprises:** La Conférence se concentrera sur la manière dont les entreprises évoluent dans la réponse aux changements climatiques dans une période d’incertitude politique. **dates:** du 10 au 12 août 2010 **lieu:** Sydney, Australie **contact:** Fiona Driver **téléphone:** +64-9-480-2565 **télécopie:** +64-9-480-2564 **courriel:** f.driver@climateandbusiness.com **internet:** <http://www.climateandbusiness.com/index.cfm>

**Deuxième Conférence internationale sur le climat, la durabilité et le développement dans les régions semi-arides (ICID II):** Cette conférence vise à renforcer la focalisation sur le développement durable des régions semi-arides du monde pour accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) visant à réduire la vulnérabilité, la pauvreté et les inégalités, améliorer la qualité des ressources naturelles et promouvoir le développement durable. **dates:** du 16 au 20 août 2010 **lieu:** Fortaleza, Brésil **contact:** Secrétariat exécutif **téléphone:** +55-61-3424-9608 **courriel:** [contact@icid18.org](mailto:contact@icid18.org) **internet:** <http://icid18.org>

**Atelier sur la gouvernance forestière, la décentralisation et REDD-plus en Amérique latine:** Cette réunion contribuera à la CdP 16 de la CCNUCC et à la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts. **dates:** du 30 août au 3 septembre 2010 **lieu:** Oaxaca, Mexique **contact:** CIFOR **téléphone:** +62-251-8622-622 **télécopie:** +62-251-8622-100 **courriel:** [cifor@cgiar.org](mailto:cifor@cgiar.org) **internet:** <http://www.cifor.cgiar.org/events/CIFOR/decentralisation-redd.htm>

**Réunion ministérielle informelle sur le climat:** Cette réunion, coorganisée par les gouvernements de la Suisse et du Mexique, contribuera à la préparation pour la CdP 16 de la CCNUCC et portera sur le financement à long terme de la protection contre les effets du climat. **dates:** du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2010 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Franz Perrez, Division des affaires internationales, Bureau fédéral de l’environnement **téléphone:** +41-79-251-90-15 **courriel:** [info@bafu.admin.ch](mailto:info@bafu.admin.ch) **internet:** <http://www.bafu.admin.ch/>

**Révision de haut niveau de la MSI+ 5:** La révision quinquennale de la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre (MSI+5) du plan d’action de Barbade pour le développement durable des PEID aura lieu en septembre 2010, au cours du dialogue de haut niveau de l’Assemblée générale de l’ONU. **dates:** du 24 au 25 septembre 2010 **lieu:** Sièges de l’ONU, New York **contact:** Hiroko Morita-Lou, Division de l’ONU du développement durable **téléphone:** +1-212-963-8813 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** [morita-lou@un.org](mailto:morita-lou@un.org) **internet:** [http://www.un.org/esa/dsd/dsd\\_aofw\\_sids/sids\\_milemajomeetmsi5.shtml](http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_sids/sids_milemajomeetmsi5.shtml)

**AWG-KP 14 et AWG-LCA 12:** La quatorzième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l’Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 14) et la douzième session du Groupe de travail spécial sur l’action concertée à long terme au titre de la Convention se tiendront pour poursuivre les travaux. **dates:** du 4 au 9 octobre 2010 **lieu:** Tianjin, Chine **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **internet:** <http://unfccc.int/>

**GIEC-32:** On s'attend à ce que la trente-deuxième session du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat aborde les progrès dans la préparation du cinquième rapport d'évaluation (RÉ5), entre autres questions. **dates:** du 11 au 14 octobre 2010 **lieu:** Busan, République de Corée **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **télécopie:** +41-22-730-8025 **courriel:** IPCC-Sec@wmo.int **internet:** <http://www.ipcc.ch>

**CdP 10 de la Convention sur la diversité biologique (CDB):** La dixième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique devra, entre autres, évaluer la réalisation de l'objectif de 2010 consistant à réduire de manière significative le taux de diminution de la biodiversité. Elle sera précédée par la cinquième Réunion des parties au Protocole de Cartagena sur la biosécurité. **dates:** du 18 au 29 octobre 2010 **lieu:** Nagoya, Japon **contact:** Secrétariat de la CDB **téléphone:** +1-514-288-2220 **télécopie:** +1-514-288-6588 **courriel:** [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) **internet:** <http://www.cbd.int/cop10/>

**Conférence internationale de Dehli sur l'énergie renouvelable (DIREC):** Il s'agira de la quatrième Conférence mondiale de niveau ministériel sur l'énergie renouvelable. Elle se composera d'une réunion ministérielle, de réunions inter entreprises et entre gouvernements et entreprises, d'événements parallèles, d'une foire commerciale et d'une exposition. **dates:** du 27 au 29 octobre 2010 **lieu:** New Delhi, Inde **contact:** Rajneesh Khattar, Secrétariat DIREC **téléphone:** +91-9871711-26762 **télécopie:** +91-11-4279-5098/99 **courriel:** [rajneeshk@eigroup.in](mailto:rajneeshk@eigroup.in) **internet:** <http://direc2010.gov.in>

**Réunions du Fonds d'investissement climatique (FIC), Comité du Fonds d'affectation spéciale et du Sous-comité:** Cette réunion, subventionnée par la Banque Mondiale, se tiendra à Washington, DC. **dates:** du 8 au 12 novembre 2010 **lieu:** Washington, DC. **contact:** unité administrative du FIC **téléphone:** +1-202-458-1801 **courriel:** [ifadminunit@worldbank.org](mailto:ifadminunit@worldbank.org) **internet:** [http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/november\\_mtgs\\_2010](http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/november_mtgs_2010)

**Vingt-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (RdP 22):** Cette réunion est prévue à Kampala, Ouganda, en novembre 2010. **dates:** du 8 au 12 novembre 2010 **lieu:** Kampala, Ouganda **téléphone:** +254-20-762-3850/1 **télécopie:** +254-20-762-4691 **courriel:** [ozoneinfo@unep.org](mailto:ozoneinfo@unep.org) **internet:** <http://ozone.unep.org/Events/meetings2010.shtml>

**Sommet du G-20 de novembre:** La République de Corée assure la présidence du G-20 en 2010. **dates:** du 11 au 13 novembre 2010 **lieu:** Séoul, République de Corée **contact:** Comité des présidents du Sommet du G-20 **courriel:** [G20KOR@korea.kr](mailto:G20KOR@korea.kr) **internet:** <http://www.g20.org/index.aspx>

**Seizième Conférence des Parties à la CCNUCC et sixième Réunion des Parties au Protocole de Kyoto:** Les 33<sup>e</sup> réunions du SBI et du SBSTA se réuniront également à cette même occasion. **dates:** du 29 novembre au 10 décembre 2010

**lieu:** Cancún, Mexique **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49- 228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **internet:** <http://unfccc.int/>

## GLOSSAIRE

ALBA	Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
AWG-KP	Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto
AWG-LCA	Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention
CAI	Consultation et analyse internationales
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des parties
CdP/RdP	Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties
JI	Application conjointe
MAAN	Mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale
MDP	Mécanisme pour un développement propre
MRV	Surveillance, notification et vérification
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMI	Organisation maritime internationale
PAB	Plan d'action de Bali
PANA	Programme d'action national pour l'adaptation
PEID	Petits États insulaires en développement
PFC	Piégeage et fixation du carbone
PLR	Produits ligneux récoltés
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
PTE	Pays en transition économique
PTN	Programme de travail de Nairobi
QELROs	Objectifs quantifiés de limitation et de réduction d'émissions
REC	Réductions d'émissions certifiées
REDD-plus	Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, y compris la conservation
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre
UQA	Unités de quantité attribuée
UTCATF	Utilisation de la terre, changement d'affectation des terres et foresterie